

DEUXIÈME TRIMESTRE
30 JUIN 2024
(NON AUDITÉ)

Rapport financier trimestriel

Pour demander un support de substitution, veuillez
communiquer avec nous :

1-800-668-2642
centrecontact@schl.ca

700, chemin de Montréal,
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

SCHL.ca

Canada



Table des matières

Rapport de gestion	3
Aperçu	3
Contexte opérationnel et perspectives pour 2024.....	4
Résultats financiers	7
Données trimestrielles historiques	19
États financiers consolidés trimestriels non audités.....	20

Rapport de gestion

Aperçu

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation, tel qu'il a été approuvé par le Comité de vérification le 21 août 2024, a été préparé pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2024. Il vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois et aux six mois correspondants de l'exercice précédent. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le Rapport annuel 2023. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*; ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont fait l'objet d'un examen par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Sauf indication contraire, les montants y sont libellés en millions de dollars canadiens.

Les informations concernant nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre Rapport annuel 2023 ainsi qu'à la note 4 des présents états financiers consolidés trimestriels non audités. Aucun changement significatif n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la clôture du deuxième trimestre de 2024.

Énoncés prospectifs

Notre Rapport financier trimestriel contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans la section « Contexte opérationnel et perspectives pour 2024 » du rapport. Par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels qui s'écartent significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et comprendre les indicateurs de mesure utilisés par la direction dans ses décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du Rapport annuel 2023.

Contexte opérationnel et perspectives pour 2024

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Conjoncture économique et indicateurs du logement

L'économie canadienne a repris de la vigueur au début de 2024, après un ralentissement au deuxième semestre de 2023. La reprise a été alimentée par des dépenses de consommation élevées et une hausse des investissements des entreprises, et ce, dans un contexte de forte croissance démographique. Selon les prévisions consensuelles de juillet, le PIB réel devrait croître de 1,0 % en 2024. La conjoncture économique a été influencée par les politiques monétaires antérieures, qui ont permis de freiner l'inflation. Celle-ci a culminé à 8,1 % en juin 2022. En juin 2024, l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) est descendue à 2,7 %, bien que l'inflation des prix des logements soit restée élevée en raison de la hausse des loyers et des taux hypothécaires.

Un autre facteur à prendre en compte est l'endettement record des ménages au Canada. Au premier trimestre de 2024, le niveau d'endettement s'élevait à 176 % du revenu disponible. Le remboursement de la dette dans un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait limiter les dépenses globales des consommateurs malgré la forte croissance démographique. La vulnérabilité financière découlant d'un endettement élevé des ménages est exacerbée par les récents signes de faiblesse du marché du travail. Le taux de chômage est passé de 5,7 % en début d'année à 6,4 % en juin 2024.

Sur le marché de l'habitation, le nombre désaisonnalisé annualisé de ventes MLS® a légèrement augmenté au premier semestre de 2024 pour atteindre environ 461 000. Il s'agit d'une augmentation de 5 % par rapport à la même période en 2023. Compte tenu de la hausse des inscriptions, le prix MLS® désaisonnalisé et annualisé au premier semestre de 2024 était d'environ 674 000 \$. Ce montant est à peu près égal au niveau des prix observés pendant la même période en 2023. Les prix élevés des habitations combinés aux renouvellements hypothécaires assortis de hauts taux continuent de nuire à l'abordabilité des logements pour propriétaires-occupants. Environ 247 000 logements ont été mis en chantier au premier semestre de 2024. Il s'agit d'une hausse de 6 % par rapport à la même période en 2023. Toutefois, ce chiffre reste nettement inférieur au niveau nécessaire pour atteindre l'abordabilité d'ici 2030¹.

Ces conditions économiques continuent d'avoir une incidence importante sur nos résultats financiers. Au premier semestre de 2024, les produits de placements et d'intérêts ont continué d'augmenter, les taux d'intérêt étant élevés à la suite des récentes hausses de taux. Comme mentionné ci-dessus, les hauts niveaux des prix des habitations et des taux d'intérêt ont contribué à la relative stabilité du volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité par rapport à l'année précédente. De plus, notre taux de prêts en souffrance demeure faible, ce qui se traduit par un faible volume de règlements payés. Ces répercussions sont décrites plus en détail dans la section « Résultats financiers » ci-dessous.

Gestion des risques

Dans l'ensemble, les risques financiers sont faibles et dans les limites de tolérance au risque. Le risque de crédit et le risque de liquidité restent bas et stables. Le risque de marché est conforme aux limites de risque et aux tolérances établies. La grande qualité du crédit et la diversification de nos portefeuilles de placements leur permettent de rester résilients et aident à atténuer les répercussions de l'incertitude concernant les marchés et la conjoncture économique. Le risque lié à l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants est stable et les prêts en souffrance demeurent faibles. Le risque lié à l'assurance pour immeubles collectifs demeure modéré. La forte adoption du

¹ SCHL, Pénurie de logements au Canada : Mise à jour sur la quantité de logements nécessaire d'ici 2030, septembre 2023.

produit Assurance prêt hypothécaire Select (APH Select) a eu une incidence positive sur l'offre de logements. Nous surveillons cependant de près l'augmentation des exigences en capital de nos produits pour immeubles collectifs découlant des volumes accrus au cours des derniers trimestres. Le risque d'insuffisance du capital est modéré; les paiements de dividendes au titre de l'assurance prêt hypothécaire ont été suspendus pour soutenir la croissance des volumes d'assurance pour immeubles collectifs, comme indiqué ci-dessus.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Rapport annuel](#)² 2023.

Budgets fédéraux (2023 et 2024)

Mise à jour depuis le premier trimestre de 2024

Dans son budget de 2024, le gouvernement du Canada a annoncé de nouvelles initiatives, des investissements supplémentaires et des changements à des programmes existants qui concernent la SCHL. Au deuxième trimestre de 2024, les pouvoirs financiers requis ont été obtenus pour les mesures suivantes du budget de 2024 et de l'Énoncé économique de l'automne :

- Programme de prêts pour la construction d'appartements (PPCA) :
 - Un montant supplémentaire de 30 milliards de dollars va être affecté au financement de nouveaux prêts (15 milliards de dollars du budget de 2024 et 15 milliards de dollars de l'Énoncé économique de l'automne) dans le cadre du PPCA, à compter de 2025-2026, ce qui portera la somme totale consacrée au programme à plus de 55 milliards de dollars.
 - De ce montant, au moins 100 millions de dollars serviront à construire des logements au-dessus de boutiques et de commerces existants, surtout dans les grandes villes où les terrains sont rares et où la densité est importante.
 - Dans le cadre du programme Bâtir au Canada, le gouvernement fédéral tirera parti du PPCA de 55 milliards de dollars afin de s'associer aux efforts des provinces et des territoires pour bâtir davantage de logements locatifs dans l'ensemble du pays.
 - Au moins 500 millions de dollars du PPCA seront consacrés aux constructeurs d'habitations qui utilisent des techniques novatrices, comme les logements modulaires, pour la construction d'ensembles locatifs.
 - Le PPCA fera l'objet de réformes.
 - 2,0 milliards de dollars sur cinq ans (976 millions de dollars du budget de 2024 et 973 millions de dollars de l'Énoncé économique de l'automne), à compter de 2024-2025, et 36 millions de dollars par année par la suite (24 millions de dollars du budget de 2024 et 12 millions de dollars de l'Énoncé économique de l'automne), pour financer un nouveau volet de création rapide de logements dans le cadre du Fonds pour le logement abordable. Cette mesure permettra de construire des logements très abordables, des logements avec services de soutien et des maisons d'hébergement pour les personnes les plus vulnérables.
 - 112,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, et 4,3 millions de dollars par année par la suite, afin de compléter l'Initiative des terrains fédéraux pour mettre davantage de terrains fédéraux à la disposition de fournisseurs de logements abordables.
 - 400 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans, à compter de 2024-2025, seront affectés afin de bonifier le Fonds pour accélérer la construction de logements. Le 8 juillet, la période de présentation des demandes a été rouverte afin que ce financement soit offert aux demandeurs ayant participé au premier cycle en 2023, mais dont la demande n'a pas été approuvée. La nouvelle période de présentation des demandes prendra fin le 13 septembre 2024.

² <https://www.cmhc-schl.gc.ca/info-schl/rapports-de-la-societe/rapport-annuel-de-la-schl-nouveau>

- 11,6 millions de dollars en 2024-2025 pour appuyer l'élaboration du Catalogue de conceptions de logements qui contiendra un maximum de 50 modèles d'habitations. Le 5 juillet, le gouvernement fédéral a annoncé le lancement d'un processus officiel de demande de propositions afin d'obtenir des services de conception pour l'aménagement d'immeubles de faible hauteur. La demande de propositions prendra fin le 7 août 2024.
- Depuis le 1^{er} avril 2024, le gouvernement a apporté des assouplissements à l'Initiative fédérale de logement communautaire, afin que les fournisseurs de logements admissibles puissent avoir accès à des fonds dans le but de garder le logement abordable pour les locataires à faible revenu et les membres des coopératives.

Consultez le rapport financier trimestriel précédent pour en savoir plus sur toutes les autres annonces du budget de 2024. Les effets de ces nouvelles mesures du budget de 2024 se refléteront dans les résultats financiers futurs, lorsque les pouvoirs requis auront été obtenus et que les programmes auront été mis en place.

Nous produisons des rapports trimestriels sur les progrès vers l'atteinte des objectifs de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) sur www.chezsoidabord.ca.

Autres mises à jour

Mise à jour depuis le premier trimestre de 2024

Information financière relative aux changements climatiques

Le projet de gestion des risques climatiques continue d'améliorer nos pratiques et processus de gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.

Au deuxième trimestre de 2024, nous avons continué d'intégrer l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le modèle de gouvernance des risques de la SCHL. Des progrès ont été observés dans les domaines suivants :

- Rapports sur les émissions – Pour nous aider à comprendre nos émissions de gaz à effet de serre, nous avons poursuivi le travail visant suivre nos émissions liées aux déplacements du personnel et aux biens et services achetés.
- Quantification des répercussions liées au climat – Nous continuons d'améliorer notre compréhension des risques physiques et de transition liés au climat et les effets potentiels sur nos activités, afin d'améliorer l'efficacité de notre planification.

Nous nous tenons au courant des normes de gestion des risques liés aux changements climatiques. Nous adaptons nos plans selon leur évolution.

Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière

Le 16 avril 2024, le ministère des Finances a publié une nouvelle version du Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes pour soutenir les changements apportés aux sociétés d'État à vocation financière, comme il a été annoncé dans le budget de 2024. L'objectif du Cadre amendé est de s'assurer que les sociétés d'État à vocation financière ont mis en place des méthodes appropriées pour déterminer leurs besoins en matière d'adéquation du capital; qu'elles maximisent les objectifs de croissance économique; qu'elles gèrent efficacement leur capital en fonction du risque et qu'elles versent des dividendes à leur actionnaire lorsque le capital est supérieur aux niveaux déterminés. Ce nouveau cadre n'aura pas d'incidence sur notre gestion du capital, mais d'autres renseignements seront fournis dans notre Plan d'entreprise et nos rapports annuels à venir.

Mises à jour du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Mise à jour depuis le premier trimestre de 2024

Ligne directrice B-10 sur la gestion du risque lié aux tiers

En avril 2023, le BSIF a publié la ligne directrice B-10, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2024, qui établit ses attentes en matière de gestion du risque lié aux ententes avec des tiers. Notre programme de gestion des risques liés aux fournisseurs et les documents de gouvernance connexes prévoient l'obligation de rendre des comptes et fournissent des orientations ainsi que des outils pour une gestion efficace du risque lié aux tiers. Il décrit les processus à suivre pour déterminer, évaluer, traiter (contrôler) et surveiller l'exposition au risque lié aux fournisseurs. Nos pratiques de gestion des risques liés aux tiers sont conformes aux exigences de la ligne directrice B-10 et continueront d'améliorer nos activités auxquelles elles sont intégrées.

Mises à jour sur les modifications comptables en vigueur et à venir

Les renseignements relatifs à toutes les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui pourraient avoir une incidence sur la SCHL sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et à la note 3 des présents états financiers consolidés trimestriels non audités. Le seul changement notable est la norme IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (IFRS 18), dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2027.

Résultats financiers

Points saillants financiers

Bilans consolidés résumés

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

(en millions)	Activités liées aux programmes de logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Total de l'actif	21 675	19 407	18 797	18 251	271 420	262 640	(639)	(729)	311 253	299 569
Total du passif	20 812	18 593	8 026	7 971	269 916	261 183	(652)	(741)	298 102	287 006
Total des capitaux propres du Canada	863	814	10 771	10 280	1 504	1 457	13	12	13 151	12 563

Le total des capitaux propres du Canada a augmenté de 588 millions de dollars (5 %), en raison d'un résultat global de 878 millions de dollars, contrebalancé par les 290 millions de dollars de dividendes déclarés et payés.

L'actif total a augmenté de 11 684 millions de dollars (4 %), surtout pour les raisons suivantes :

- Une augmentation de 10 321 millions de dollars (4 %) des prêts au coût amorti, alors que les nouveaux prêts du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) ont dépassé les échéances (en raison de l'expansion de ce programme annoncée en septembre 2023), ce qui a entraîné une augmentation de 8 481 millions de dollars (3 %) des prêts; ainsi qu'une augmentation de 1 853 millions de dollars en prêts supplémentaires dans le cadre du Programme de prêts pour la construction d'appartements (PPCA), du Fonds pour le logement abordable (FLA) et du Prêt canadien pour des maisons plus vertes (PCMV).
- Une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 573 millions de dollars (30 %) attribuable à des niveaux élevés de trésorerie et de titres du marché monétaire en raison de la suspension partielle des dividendes et des nouveaux emprunts nets des programmes d'octroi de prêts.
- Une augmentation de 201 millions de dollars (24 %) des intérêts courus à recevoir liée aux prêts du Programme des OHC, principalement attribuable aux volumes et aux taux d'intérêt élevés.
- Une augmentation de 195 millions de dollars (81 %) des montants à recevoir du gouvernement du Canada, principalement attribuable aux charges à payer accrues en raison des dépenses importantes des programmes de logement constatées à la fin de l'exercice financier du gouvernement.
- Une augmentation de 181 millions de dollars (1 %) des placements en valeurs mobilières évalués à leur juste valeur en fonction d'autres éléments du résultat global (JVAERG), principalement attribuable à la suspension partielle des dividendes et des gains latents découlant de la hausse du taux de change.

Le passif total a augmenté de 11 096 millions de dollars (4 %), principalement en raison d'une hausse de 10 839 millions de dollars (4 %) des emprunts au coût amorti liée au Programme des OHC et d'une augmentation des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer les prêts dans le cadre du PPCA, du FLA et du PCMV, comme indiqué précédemment. De plus, le passif des contrats d'assurance a augmenté de 370 millions de dollars (5 %), principalement en raison de nouveaux prêts accordés en 2024, les intérêts courus à payer ont augmenté de 215 millions de dollars (27 %), principalement à cause de la hausse des volumes d'OHC et des taux d'intérêt, comme expliqué précédemment, et les créditeurs et autres passifs ont augmenté de 143 millions de dollars (25 %), principalement en raison de la hausse des charges à payer à la fin de l'exercice du gouvernement. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une baisse de l'impôt sur le résultat à payer de 455 millions de dollars (83 %), principalement en raison du paiement d'un cinquième de l'impôt transitoire à payer sur les bénéfices futurs non gagnés dans le cadre de notre adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*.

États consolidés résumés des résultats et du résultat global

Trois mois clos le 30 juin

(en millions)	Activités liées aux programmes de logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Financement public	708	563	-	-	-	-	-	-	708	563
Dépenses des programmes de logement	(618)	(472)	-	-	-	-	-	-	(618)	(472)
Primes et droits acquis	-	-	10	8	222	206	-	-	232	214
Résultat lié à l'administration de l'assurance	-	-	257	225	-	-	-	-	257	225
Charges opérationnelles	(111)	(85)	(50)	(43)	(18)	(18)	-	-	(179)	(146)
Tous les autres produits (charges) ¹	(2)	(7)	68	6	15	25	2	2	83	26
Résultat (perte) avant impôt	(23)	(1)	285	196	219	213	2	2	483	410
Impôt sur le résultat	6	(1)	(69)	(54)	(55)	(52)	(1)	-	(119)	(107)
Résultat net (perte)	(17)	(2)	216	142	164	161	1	2	364	303
Autres éléments du résultat global (perte)	8	(6)	71	(112)	24	(47)	(3)	6	100	(159)
Résultat global (perte)	(9)	(8)	287	30	188	114	(2)	8	464	144

¹ Comprend les produits d'intérêts nets (pertes), les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers, les charges de financement de l'assurance pour les contrats d'assurance souscrits, les autres revenus (pertes) et les produits des services d'autoassurance.

T2 2024 par rapport au T2 2023

Le financement public et les dépenses des programmes de logement ont augmenté par rapport au même trimestre l'an dernier, principalement en raison d'une augmentation de 224 millions de dollars des dépenses des programmes de logement liées au Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL), partiellement contrebalancée par une diminution de 51 millions de dollars pour le FACL. En raison de la nature de nombreux programmes de la SNL, les tendances de financement pourraient considérablement varier d'une année à l'autre.

Le résultat avant impôt total a augmenté de 73 millions de dollars (18 %) comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- Une augmentation de 57 millions de dollars (219 %) de tous les autres produits, principalement attribuable à la hausse de 55 millions de dollars (42 %) des produits de placements, surtout en raison des hauts taux d'intérêt et des placements élevés dans le portefeuille des activités d'assurance depuis la suspension des dividendes en 2023; et une augmentation de 18 millions de dollars (100 %) des autres revenus en raison de la baisse des pertes sur la vente de propriétés visées par un transfert de titre au même trimestre de l'exercice précédent. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation de 22 millions de dollars (51%) des charges de financement de l'assurance, en raison des niveaux élevés du passif des contrats d'assurance et des taux d'actualisation immobilisés.

- Une augmentation de 32 millions de dollars (14 %) des résultats de l'administration de l'assurance, principalement attribuable à une situation favorable en matière de demandes de règlement et d'hypothèses économiques, ainsi qu'à une hausse des produits des activités d'assurance découlant de l'augmentation, par rapport au même trimestre de l'année dernière, des volumes d'assurance pour immeubles collectifs.
- Une augmentation de 16 millions de dollars (8 %) des droits de cautionnement acquis dans les activités de financement hypothécaire, en raison de la hausse des prix des dernières années et de la limite d'émission annuelle des TH LNH et des OHC.
- Les hausses susmentionnées ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 33 millions de dollars (23 %) des charges opérationnelles, principalement en raison de l'augmentation des charges administratives du PCMV attribuables à la hausse des volumes, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, ont augmenté de 259 millions de dollars (163 %) par rapport au même trimestre l'an dernier, principalement en raison de mouvements économiques.

- Le resserrement des écarts de crédit a entraîné une augmentation de 64 millions de dollars des gains latents sur nos placements au cours du trimestre. En comparaison, au même trimestre de l'exercice précédent, les taux obligataires ont augmenté, entraînant des pertes latentes de 154 millions de dollars.
- Gains de 18 millions de dollars (250 %) sur la réévaluation du passif au titre des prestations déterminées, en raison d'une hausse du taux d'actualisation au cours du trimestre, comparativement à une perte de 12 millions de dollars sur la réévaluation attribuable à une baisse du taux d'actualisation au même trimestre de l'exercice précédent.

Six mois clos le 30 juin

(en millions)	Activités liées aux programmes de logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Financement public	2 708	2 699	-	-	-	-	-	-	2 708	2 699
Dépenses des programmes de logement	(2 538)	(2 501)	-	-	-	-	-	-	(2 538)	(2 501)
Primes et droits acquis	-	-	19	15	440	407	-	-	459	422
Résultat lié à l'administration de l'assurance	-	-	501	435	-	-	-	-	501	435
Charges opérationnelles	(206)	(208)	(98)	(82)	(35)	(34)	-	-	(339)	(324)
Tous les autres produits ¹	16	13	125	59	48	43	3	5	192	120
Résultat (perte) avant impôt	(20)	3	547	427	453	416	3	5	983	851
Impôt sur le résultat	4	(3)	(135)	(109)	(113)	(104)	(1)	(1)	(245)	(217)
Résultat net (perte)	(16)	-	412	318	340	312	2	4	738	634
Autres éléments du résultat global (perte)	65	18	79	73	(3)	4	(1)	-	140	95
Résultat global	49	18	491	391	337	316	1	4	878	729

¹ Comprend les produits d'intérêts nets (pertes), les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers, les charges de financement de l'assurance pour les contrats d'assurance souscrits, les autres revenus (pertes) et les produits des services d'autoassurance.

Cumul annuel 2024 par rapport au cumul annuel 2023

Le financement public et les dépenses des programmes de logement ont augmenté par rapport à la période correspondante de six mois l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation de 436 millions de dollars pour le FACL, de 104 millions de dollars pour le FLA, de 76 millions de dollars pour le Fonds d'innovation pour le logement abordable et de 62 millions de dollars pour le Défi d'offre de logement. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par des baisses de 401 millions de dollars pour l'Initiative pour la création rapide de logements et de 260 millions de dollars pour le supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement (ACL). Comme indiqué précédemment, les tendances de financement peuvent varier considérablement d'une année à l'autre.

Le résultat avant impôt total a augmenté de 132 millions de dollars (16 %) comparativement à la période de six mois correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- Une augmentation de 72 millions de dollars (60 %) de tous les autres produits principalement attribuable à la hausse de 15 millions de dollars (29 %) des produits d'intérêts nets et à une augmentation de 115 millions de dollars (47%) des produits de placement, comme décrit précédemment. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 42 millions de dollars (53 %) des charges de financement de l'assurance, comme décrit précédemment.
- Une augmentation de 66 millions de dollars (15 %) des résultats de l'administration de l'assurance, principalement en raison de la hausse des produits des activités d'assurance découlant de l'augmentation, par rapport à la période correspondante de six mois de l'exercice précédent, des volumes d'assurance pour immeubles collectifs. À cette augmentation s'ajoutent des tendances accélérées de comptabilisation des bénéfiques (MSC) pour tous les produits d'assurance, en raison de l'utilisation de projections plus favorables qu'avant concernant l'indice de ventes répétées.
- Une augmentation de 37 millions de dollars (9 %) des droits de cautionnement acquis dans les activités de financement hypothécaire, comme décrit précédemment.

Les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, ont augmenté de 45 millions de dollars (47 %) par rapport à la période correspondante de six mois de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à des taux d'intérêt plus élevés au premier semestre de 2024. Ils ont fait augmenter les pertes latentes sur les placements de 119 millions de dollars (125 %). La croissance des autres éléments du résultat global s'explique aussi par une hausse de 103 millions de dollars (343 %) des gains sur la réévaluation des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées et à une augmentation de 61 millions de dollars (203 %) des produits de financement de l'assurance pour les contrats souscrits.

Paramètres et ratios financiers

Assurance prêt hypothécaire

(en millions, sauf indication contraire)	Contrats d'assurance en vigueur (G\$)		Marge sur services contractuels (MSC)	
	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Propriétaires-occupants (à l'unité)	166	169	1 782	1 960
Portefeuille	71	77	65	78
Immeubles collectifs résidentiels	187	168	3 138	2 792
Total	424	414	4 985	4 830

Le montant total des contrats d'assurance en vigueur de la SCHL est de 424 milliards de dollars, ce qui est conforme à la limite de 800 milliards de dollars prévue par la loi, établie par le gouvernement du Canada. Cette année, les contrats d'assurance en vigueur ont augmenté de 10 milliards de dollars, car le volume de nouveaux contrats d'assurance était plus élevé que celui des contrats arrivant à échéance. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 28 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement forfaitaire estimés se chiffraient à 18 milliards de dollars.

La MSC a augmenté de 155 millions de dollars (3 %) en raison d'une MSC de 601 millions de dollars sur les nouveaux prêts et d'un accroissement de 82 millions de dollars des intérêts. Cette augmentation est contrebalancée par des baisses de 343 millions de dollars en raison de la MSC réalisée et de 185 millions de dollars en raison des variations dans les estimations des flux de trésorerie futurs.

Trois mois clos le 30 juin

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Volumes de prêts assurés (logements)		Volumes de prêts assurés (\$)		Primes et droits perçus ¹		Règlements payés ²	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Propriétaires-occupants (à l'unité)	14 743	13 741	5 044	4 547	177	160	4	10
Portefeuille	2 685	4 718	732	1 212	4	3	2	1
Immeubles collectifs résidentiels ³	77 922	60 408	17 314	11 411	435	273	3	-
Total	95 350	78 867	23 090	17 170	616	436	9	11

¹ Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes reçues sur les contrats d'assurance souscrits pendant la période ni aux primes et droits différés sur les contrats d'autoassurance souscrits pendant la période, en raison de la date de réception.

² Les règlements payés font référence aux montants nets en espèces payés pour des règlements de demandes, à l'exclusion des frais d'administration des demandes.

³ Les volumes pour immeubles collectifs (\$) ont été ajustés, ce qui a entraîné une baisse de 908 millions de dollars par rapport à notre comparaison de 2023.

Six mois clos le 30 juin

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Volumes de prêts assurés (logements)		Volumes de prêts assurés (\$)		Primes et droits perçus ¹		Règlements payés ²	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Propriétaires-occupants (à l'unité)	22 038	20 831	7 554	6 841	265	240	10	26
Portefeuille	4 676	8 381	1 253	2 219	6	7	2	2
Immeubles collectifs résidentiels ³	141 178	104 976	31 175	19 406	746	453	3	2
Total	167 892	134 188	39 982	28 466	1 017	700	15	30

¹ Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes reçues sur les contrats d'assurance souscrits pendant la période ni aux primes et droits différés sur les contrats d'autoassurance souscrits pendant la période, en raison de la date de réception.

² Les règlements payés font référence aux montants nets en espèces payés pour des règlements de demandes, à l'exclusion des frais d'administration des demandes.

³ Les volumes pour immeubles collectifs (\$) ont été ajustés, ce qui a entraîné une baisse de 1 628 millions de dollars par rapport à notre comparaison de 2023.

T2 2024 par rapport au T2 2023 et cumul annuel 2024 par rapport au cumul annuel 2023

Le volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité a augmenté de 7 et de 6 % pour les périodes de trois et six mois, respectivement. La persistance des prix immobiliers et des taux d'intérêt élevés continue d'avoir une incidence sur le volume de logements. Le volume d'assurance de portefeuille a diminué, en raison de la diminution du nombre de grands blocs de prêts assurés par rapport à l'exercice précédent. Le volume d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels a augmenté dans le sillage de la hausse du nombre de logements neufs assurés, alimentée principalement par la demande pour le produit APH Select, qui met l'accent sur l'abordabilité, l'accessibilité et la compatibilité climatique.

Le montant total des prêts assurés a augmenté, principalement en raison de l'augmentation du nombre de logements collectifs, comme expliqué précédemment, et de la hausse du montant du prêt par logement attribuable à une proportion accrue de prêts à rapport prêt-valeur (RPV) élevé, comparativement à l'exercice précédent, en raison du produit APH Select qui permet d'octroyer des prêts à RPV élevé.

Les primes et droits ont augmenté par rapport à l'année précédente, principalement sous l'effet du volume d'assurance pour immeubles collectifs, comme expliqué ci-dessus.

Le nombre de règlements demeure faible et est en repli par rapport à l'année précédente. Cette faiblesse est le résultat de la hausse des prix des logements au cours des dernières années, car la valeur nette du logement a grimpé partout au Canada. En raison des prix élevés des habitations, les propriétés sont vendues pour des montants supérieurs aux soldes des prêts, ce qui entraîne une baisse des demandes de règlement.

<i>(en pourcentage)</i>	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Ratio des charges liées à l'administration de l'assurance ¹	1,9	9,3	8,2	9,0
Ratio des charges opérationnelles	19,1	17,3	17,9	17,2
Ratio mixte	21,0	26,6	26,1	26,2
Ratio de la marge sur services contractuels initiale ²	62,5	66,0	62,9	64,6
Indice de l'importance des règlements	28,0	27,4	28,3	31,0
Rendement des capitaux propres	8,2	5,8	7,8	6,5
Rendement des capitaux propres requis	9,1	6,1	8,7	7,0

¹ Le ratio des charges liées à l'administration de l'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité et l'assurance de portefeuille, à l'exclusion des immeubles collectifs, s'est établi, respectivement, à (4,9) % et à 4,2 % pendant les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2024 (comparativement à 9,1 % et 9,2 % pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023).

² Le ratio de la marge sur services contractuels initiale indiqué dans les rapports publiés précédemment a été révisé à la hausse à 12,5 et à 13,0 points de pourcentage pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2023.

T2 2024 par rapport au T2 2023 et cumul annuel 2024 par rapport au cumul annuel 2023

Le ratio des charges liées à l'administration de l'assurance et le ratio mixte ont diminué, principalement en raison du taux de demandes de règlement supérieur aux prévisions et de l'importance des règlements, en raison de la hausse des prix des logements, comme expliqué précédemment, et des mises à jour favorables des hypothèses économiques, alimentées par la baisse des taux de chômage prévue.

Le ratio des charges opérationnelles a augmenté en raison de la hausse des charges de la Société.

Le ratio de la marge sur services contractuels initiale a diminué, principalement en raison de la révision à la hausse des hypothèses de rajustement du risque pour couvrir le coût du capital des produits d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité.

L'indice de l'importance des règlements a diminué par rapport à la période correspondante de six mois de l'an dernier en raison d'une augmentation du produit des ventes par rapport à l'exercice précédent.

Le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres requis ont augmenté, principalement en raison de la hausse des résultats liés à l'administration de l'assurance et des produits de placements, comme l'explique la section Points saillants financiers ci-dessus.

	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
Propriétaires-occupants (à l'unité)	2 912	0,37 %	3 068	0,38 %
Portefeuille	783	0,15 %	874	0,15 %
Immeubles collectifs résidentiels	174	0,51 %	119	0,37 %
Total	3 869	0,28 %	4 061	0,29 %

Le taux de prêts en souffrance comprend tous les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours au titre de nos produits d'assurance pour propriétaires-occupants et d'assurance de portefeuille et depuis plus de 30 jours au titre des produits d'assurance pour immeubles collectifs, en pourcentage des prêts assurés en cours de remboursement. Les prêts en souffrance sont restés bas et stables dans toutes les régions.

Financement hypothécaire

Au dernier trimestre de 2023, nos limites d'émission annuelles ont augmenté pour les TH LNH et les OHC. Notre limite d'émission annuelle de TH LNH est maintenant fixée à 170 milliards de dollars (155 milliards de dollars en 2023) et notre limite d'émission d'OHC est fixée à 60 milliards de dollars (45 milliards de dollars en 2023).

	Total des cautionnements en vigueur (G\$)	
	Au	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
Titres hypothécaires émis en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (TH LNH)	265	254
OHC	263	254
Total	528	508

Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital liée à nos cautionnements de paiement périodique. Les cautionnements en vigueur ont totalisé 528 milliards de dollars au 30 juin 2024, une hausse de 20 milliards de dollars (4 %), car le montant des nouveaux titres cautionnés a été supérieur à celui des cautionnements arrivés à échéance, du réinvestissement du capital et des remboursements anticipés. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des limites d'émission annuelles des TH LNH et des OHC. Nos cautionnements en vigueur respectent la limite de 800 milliards de dollars établie par le gouvernement du Canada.

Trois mois clos le 30 juin

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Nouveaux titres cautionnés (G\$)		Droits de cautionnement et de demande perçus ¹	
	2024	2023	2024	2023
TH LNH	37	36	163	166
OHC	15	11	66	43
Total	52	47	229	209

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

Six mois clos le 30 juin

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Nouveaux titres cautionnés (G\$)		Droits de cautionnement et de demande perçus ¹	
	2024	2023	2024	2023
TH LNH	73	69	325	315
OHC	31	21	135	86
Total	104	90	460	401

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

T2 2024 par rapport au T2 2023 et cumul annuel 2024 par rapport au cumul annuel 2023

Les nouveaux titres cautionnés et les droits perçus ont augmenté par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique par la hausse de la limite d'émission annuelle des TH LNH et des OHC, qui a mené à des volumes accrus.

<i>(en pourcentage)</i>	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Ratio des charges opérationnelles	6,0	6,6	6,0	6,6
Rendement des capitaux propres	44,7	47,4	46,1	46,7

T2 2024 par rapport au T2 2023 et cumul annuel 2024 par rapport au cumul annuel 2023

Le ratio des charges opérationnelles est inférieur, principalement en raison de l'augmentation des droits de cautionnement et de demande acquis, car les anciens blocs dont les droits sont moins élevés sont entièrement comptabilisés et remplacés par de nouveaux blocs dont les droits connexes sont plus élevés. Le rendement des capitaux propres est plus faible en raison de l'augmentation de la mise de fonds moyenne cette année.

Financement public

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le financement public autorisé par le Parlement qui nous est accordé pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant que nous avons reçu pendant l'année civile.

Six mois clos le 30 juin

(en millions)	2024	2023
Montants prévus pour l'application des programmes de logement :		
Montants autorisés en 2023-2024 (2022-2023)		
Budget principal des dépenses	5 105	3 549
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,2,5}	1 004	46
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,3,5}	394	693
Budget supplémentaire des dépenses C ^{1,4,5}	91	1 119
Total du financement public pour l'exercice	6 594	5 407
Moins : la tranche comptabilisée à l'année civile 2023 (2022)	(3 455)	(2 129)
Moins : le financement public inutilisé pour 2023-2024 (2022-2023)	(919)	(1 197)
Moins : le financement bloqué	(170)	(48)
Tranche de financement public de 2023-2024 (2022-2023) comptabilisée en 2024 (2023)	2 050	2 033
Montants autorisés en 2024-2025 (2023-2024)		
Budget principal des dépenses	5 628	5 105
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,2,5}	199	1 004
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,3,5}	-	394
Budget supplémentaire des dépenses C ^{1,4,5}	-	91
Total du financement public pour l'exercice	5 827	6 594
Moins : la tranche à comptabiliser pendant les trimestres suivants	(5 051)	(4 932)
Moins : les crédits inutilisés prévus pour 2024-2025 (réellement inutilisés en 2023-2024)	-	(919)
Moins : le financement bloqué	(9)	(170)
Tranche de financement public de 2024-2025 (2023-2024) comptabilisée en 2024 (2023)	767	573
Total du financement public pour les six mois clos le 30 juin	2 817	2 606

¹ Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent à la tranche supplémentaire de financement public qui a été votée par le Parlement pendant l'exercice du gouvernement.

² Budget supplémentaire des dépenses A 2024-2025 approuvé pour la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique (2023-2024 pour le FACL et Granville Island; 2022-2023 pour l'ICRL et le Fonds d'urgence pour Granville Island).

³ Budget supplémentaire des dépenses B 2023-2024 approuvé pour le FLA, la pyrrhotite, le PPCA, l'ICRL, la résilience aux catastrophes naturelles, les maisons d'hébergement d'urgence pour femmes et filles, la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). Budget supplémentaire des dépenses B 2022-2023 approuvé pour l'ICRL, le Fonds d'innovation pour le logement abordable, l'Initiative des terrains fédéraux, le PPCA, la pyrrhotite, le FLA, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP), la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, l'AUCLC, les maisons d'hébergement d'urgence pour femmes et filles, l'ACL, l'ACL pour les femmes et les enfants fuyant la violence et l'Initiative de recherche et de données.

⁴ Budget supplémentaire des dépenses C 2023-2024 approuvé pour l'ACL. Budget supplémentaire des dépenses C 2022-2023 approuvé pour le PCMV et la Charte des droits des acheteurs d'une propriété.

⁵ Nous excluons le financement reçu pour le Fonds d'urgence pour Granville Island de nos états financiers consolidés parce que nous ne contrôlons pas les activités de Granville Island.

Gestion du capital

Cadres de référence

Pour les activités liées à nos programmes de logement, en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la SCHL*, nous maintenons un fonds de réserve pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et du risque de crédit lié aux prêts non garantis. Les résultats s'accumulent et sont conservés dans cette réserve, à l'exception des fluctuations latentes de la juste valeur des prêts et des instruments financiers, ainsi que les gains et pertes sur la réévaluation des régimes de retraite à prestations déterminées, qui sont imputés aux résultats non distribués jusqu'à leur réalisation. À l'exception du fonds de réserve, nous n'affectons pas de capital à nos activités liées aux programmes de logement, car elles ne présentent pas pour la SCHL de risques financiers importants qui ne sont pas déjà atténués autrement.

Pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire, notre cadre de gestion du capital respecte les règlements du BSIF en ce qui concerne l'utilisation du ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (TSAH), car le capital économique de notre dispositif d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA) est inférieur aux exigences réglementaires du BSIF en matière de capital.

En ce qui concerne nos activités de financement hypothécaire, notre cadre de gestion du capital est conforme aux pratiques exemplaires du secteur et intègre les principes réglementaires du BSIF, y compris ceux énoncés dans sa ligne directrice E-19 : Évaluation interne des risques et de la solvabilité et ceux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Dans le cadre de notre évaluation de la suffisance du capital, nous avons recours à une approche intégrée visant à évaluer nos besoins tant du point de vue du capital réglementaire que du capital économique, afin d'établir des cibles de capital qui tiennent compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque.

En août 2023, notre Conseil d'administration a approuvé le maintien de cibles internes de 155 % et de 105 % ainsi que de niveaux opérationnels de 165 % et de 110 %, respectivement, pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, pour 2024. En ce qui concerne les activités de financement hypothécaire, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation du capital économique requis au niveau opérationnel, qui passera de 1,8 à 2,2 milliards de dollars, à compter du 1^{er} janvier 2024. Cependant, cette augmentation ne devrait pas avoir d'incidence sur notre ratio du capital disponible sur le capital requis pour l'année prochaine, car notre cible de liquidité est plus élevée.

Ratios

Le tableau qui suit présente nos ratios du capital.

(en pourcentage)	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Assurance prêt hypothécaire : Capital disponible sur le capital minimal requis (TSAH)	186	185
Financement hypothécaire : Ratio du capital disponible sur le capital requis	111	109

Le ratio du capital disponible sur le capital minimal requis des activités d'assurance prêt hypothécaire est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent, car l'augmentation du capital disponible provenant du résultat global a été principalement contrebalancée par l'augmentation du capital requis, en raison de la croissance de nos activités liées aux immeubles collectifs.

Le ratio du capital disponible sur le capital requis des activités de financement hypothécaire a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une provision pour droits non acquis plus élevée, à cause de la hausse de la limite d'émission annuelle pour les TH LNH et les OHC.

Au cours des 12 derniers mois, nous avons continué d'observer une forte croissance de l'assurance pour immeubles collectifs, autant en nombre de logements que pour le montant total des prêts assurés; cette croissance soutient la création de logements destinés à la location qui est essentielle pour s'attaquer aux défis de l'abordabilité. Par ailleurs, dans le cadre de son regard annuel sur le risque publié le 22 mai 2024, le BSIF a annoncé que de nouvelles exigences de capital pour les expositions aux immeubles résidentiels à plusieurs unités (immeubles collectifs) seront publiées au quatrième trimestre de 2024. La publication de ce nouveau cadre réglementaire entraîne une incertitude quant au montant du capital que nous devons détenir. Pour ces deux raisons, nous avons décidé de suspendre temporairement notre dividende au gouvernement du Canada sur une base prospective.

Si nous déterminons que le capital excédentaire généré par la réduction de notre dividende n'est plus nécessaire pour couvrir nos volumes supplémentaires actuels de logements collectifs et l'augmentation potentielle du capital réglementaire requis, nous rembourserons tout capital excédentaire au gouvernement. Même si notre position actuelle en matière de capital reste solide dans le cadre réglementaire actuel, la préservation du capital permet à nos activités d'assurance pour logements collectifs de se développer et de répondre au besoin accru du marché pour l'offre de logements destinés à la location. Le versement de chaque dividende est soumis à l'approbation du Conseil d'administration; la suspension temporaire représente une réduction de 145 millions de dollars par trimestre du dividende versé au gouvernement, ce qui ramène le dividende total à zéro.

Voir la note 9 des états financiers consolidés trimestriels non audités, Gestion du capital, pour en savoir plus.

Données trimestrielles historiques

(en millions, sauf indication contraire)	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022 (retraité) ¹	T3 2022 (retraité) ¹
Résultats consolidés								
Total de l'actif	311 253	312 424	299 569	294 821	302 978	304 372	297 168	304 050
Total du passif	298 102	299 592	287 006	282 787	291 078	292 221	285 207	292 074
Total des capitaux propres du Canada	13 151	12 832	12 563	12 034	11 900	12 151	11 961	11 976
Total des produits et du financement public	1 280	2 581	1 937	1 899	1 027	2 642	1 378	1 035
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	916	2 207	1 619	1 541	724	2 311	1 009	644
Résultat net	364	374	318	358	303	331	369	391
Programmes de logement								
Financement public	708	2 000	1 450	1 345	563	2 136	810	454
Résultat net (perte)	(17)	1	(8)	(12)	(2)	2	76	23
Total des capitaux propres du Canada	863	872	814	887	864	872	846	799
Assurance prêt hypothécaire								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$) ²	424	418	414	405	403	400	399	397
Volumes de prêts assurés ³	23 090	16 892	18 709	19 297	17 170	11 296	16 338	17 267
Primes et droits perçus	616	401	423	434	436	264	354	416
Produits des activités d'assurance	262	284	266	260	248	230	223	210
Règlements payés	9	6	15	7	11	19	20	19
Charges liées à l'administration de l'assurance	5	40	53	23	23	20	18	(68)
Résultat net	216	196	156	202	142	176	145	222
Taux de prêts en souffrance	0,28 %	0,29 %	0,29 %	0,28 %	0,25 %	0,28 %	0,25 %	0,24 %
Ratio des charges liées à l'administration de l'assurance	1,9 %	14,1 %	19,9 %	8,8 %	9,3 %	8,7 %	8,1 %	(32,4) %
Ratio des charges opérationnelles	19,1 %	16,9 %	18,8 %	15,4 %	17,3 %	17,0 %	22,0 %	19,5 %
Ratio mixte	21,0 %	31,0 %	38,7 %	24,2 %	26,6 %	25,7 %	30,1 %	(12,9) %
Ratio de la marge sur services contractuels initiale ⁴	62,5 %	59,9 %	62,7 %	68,0 %	66,0 %	62,2 %	65,3 %	73,1 %
Indice de l'importance des règlements	28,0 %	27,5 %	26,7 %	24,9 %	27,4 %	33,0 %	32,4 %	29,6 %
Rendement des capitaux propres	8,2 %	7,6 %	6,2 %	8,3 %	5,8 %	7,2 %	5,9 %	9,0 %
Rendement des capitaux propres requis	9,1 %	8,4 %	6,7 %	8,9 %	6,1 %	7,7 %	6,3 %	10,1 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	186 %	185 %	185 %	177 %	172 %	176 %	175 %	184 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires résidentiels en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL (\$)	19,5 %	19,4 %	19,3 %	19,0 %	19,1 %	19,2 %	19,2 %	19,4 %
Financement hypothécaire								
Cautionnements en vigueur (G\$) ²	528	524	508	493	488	481	471	463
Titres cautionnés (G\$)	52	52	55	51	47	43	50	50
Droits de cautionnement et de demande perçus	229	231	303	231	209	192	301	227
Droits de cautionnement et de demande acquis	222	218	211	209	206	201	193	189
Résultat net	164	176	168	165	161	151	144	142
Ratio des charges opérationnelles	6,0 %	5,9 %	7,0 %	6,3 %	6,6 %	6,5 %	7,5 %	7,3 %
Rendement des capitaux propres	44,7 %	48,2 %	48,0 %	49,0 %	47,4 %	44,4 %	39,0 %	42,4 %
Ratio du capital économique disponible sur le capital économique requis ⁵	111 %	109 %	109 %	102 %	102 %	104 %	149 %	147 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL (\$)	24,4 %	24,4 %	23,8 %	23,3 %	23,2 %	23,2 %	22,9 %	22,8 %

¹ Les chiffres ont été retraités pour refléter l'adoption de l'IFRS 17, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

² Notre exposition totale est inférieure à la somme de ces chiffres, car nous assurons une partie des prêts compris dans les cautionnements en vigueur.

³ Le volume total de prêts assurés indiqué dans les rapports publiés précédemment a été mis à jour et révisé à la baisse de 4 % à 6 %, du troisième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023.

⁴ Le ratio de la marge sur services contractuels initiale indiqué dans les rapports publiés précédemment a été mis à jour et révisé à la hausse de 9,9 % à 13,9 %, du quatrième trimestre de 2022 au troisième trimestre de 2023.

⁵ En 2023, le capital requis utilisé pour calculer le ratio du financement hypothécaire a été mis à jour pour tenir compte de la cible minimale en matière de liquidités.

États financiers consolidés trimestriels non audités

Tables des matières

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière . . .	21
Bilan consolidé.	22
État consolidé des résultats et du résultat global.	23
État consolidé des capitaux propres du Canada	24
État consolidé des flux de trésorerie.	25
Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités	26
1. Informations sur la Société.	26
2. Mode de préparation et information importante sur les méthodes comptables	26
3. Changements comptables en vigueur et à venir	26
4. Jugement critique dans l'application de méthodes comptables et la préparation d'estimations . . .	27
5. Informations sectorielles	30
6. Financement public et charges des programmes de logement	34
7. Assurance prêt hypothécaire.	35
8. Financement hypothécaire	39
9. Gestion du capital.	39
10. Évaluations à la juste valeur	41
11. Placements en valeurs mobilières	46
12. Prêts.	47
13. Emprunts.	49
14. Produits et charges liés aux instruments financiers	51
15. Risque de marché	52
16. Risque de crédit	53
17. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	53
18. Impôt sur le résultat	54
19. Transactions entre parties liées	55
20. Engagements et passifs éventuels	55

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Période close le 30 juin 2024

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.



Coleen Volk, CPA

Présidente et première dirigeante



Michel Tremblay, CPA

Chef des finances et premier vice-président,
Services d'entreprise

21 août 2024

Bilan consolidé

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	2 512	1 939
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		800	700
Intérêts courus à recevoir		1 044	843
Placements en valeurs mobilières :			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	10	65	69
Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)	10, 11	20 343	20 162
Classés au coût amorti	10, 11	3 310	3 229
Instruments dérivés		3	161
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	6	435	240
Prêts :	12		
Désignés à la JVRN		527	512
Classés au coût amorti		280 971	270 650
Débiteurs et autres actifs		466	479
Immeubles de placement		398	398
Actif au titre des régimes à prestations déterminées		324	187
Actif d'impôt différé		55	-
		311 253	299 569
Passif			
Créditeurs et autres passifs		716	573
Impôt sur le résultat à payer		90	545
Intérêts courus à payer		1 001	786
Instruments dérivés		68	55
Passif des contrats d'assurance	7	7 449	7 079
Emprunts :	13		
Désignés à la JVRN		165	219
Classés au coût amorti		285 596	274 757
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		172	180
Primes et droits non acquis		2 845	2 776
Passif d'impôt différé		-	36
		298 102	287 006
Engagements et passifs éventuels	20		
Capitaux propres du Canada	9		
Capital d'apport		25	25
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)		(314)	(321)
Fonds de réserve		122	72
Résultats non distribués		13 318	12 787
		13 151	12 563
		311 253	299 569

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

État consolidé des résultats et du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
		2024	2023	2024	2023
Produits d'intérêts		1 904	1 740	3 901	3 401
Charges d'intérêts		(1 868)	(1 708)	(3 834)	(3 349)
Produits d'intérêts nets		36	32	67	52
Produits des activités d'assurance	7	262	248	546	478
Charges liées à l'administration de l'assurance		(5)	(23)	(45)	(43)
Résultat lié à l'administration de l'assurance		257	225	501	435
Produits de placements		185	130	361	246
Pertes nettes sur les instruments financiers	14	(73)	(76)	(106)	(97)
Charges de financement de l'assurance pour les contrats souscrits		(65)	(43)	(122)	(80)
Résultat financier net		47	11	133	69
Financement public	6	708	563	2 708	2 699
Dépenses des programmes de logement	6	(618)	(472)	(2 538)	(2 501)
Primes et droits acquis		232	214	459	422
Charges opérationnelles		(179)	(146)	(339)	(324)
Autres produits (charges)		-	(18)	(7)	(8)
Produits (charges) des services d'autoassurance		-	1	(1)	7
Résultat avant impôt		483	410	983	851
Impôt sur le résultat	18	(119)	(107)	(245)	(217)
Résultat net		364	303	738	634
Autres éléments du résultat global (perte), après impôt					
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net (perte)					
Gains (pertes) nets latents sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		21	(187)	(77)	40
Reclassement des pertes sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sur cession pendant l'exercice		43	33	53	55
Produits (charges) de financement de l'assurance pour les contrats souscrits		18	7	31	(30)
Total des éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		82	(147)	7	65
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées	17, 18	18	(12)	133	30
Total des autres éléments du résultat global (perte), après impôt		100	(159)	140	95
Résultat global		464	144	878	729

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

État consolidé des capitaux propres du Canada

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
		2024	2023	2024	2023
Capital d'apport		25	25	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)					
Solde de la réserve pour la juste valeur au début de la période		(509)	(651)	(421)	(900)
Autres éléments du résultat global (perte) – juste valeur		64	(154)	(24)	95
Solde de la réserve pour la juste valeur à la clôture de la période		(445)	(805)	(445)	(805)
Réserve pour le financement de l'assurance à l'ouverture		113	138	100	175
Autres éléments du résultat global (perte) – réserve pour le financement de l'assurance		18	7	31	(30)
Solde de la réserve pour le financement de l'assurance à la clôture de la période		131	145	131	145
Solde à la clôture de la période		(314)	(660)	(314)	(660)
Fonds de réserve					
Solde au début de la période		94	28	72	17
Résultat net		28	19	50	30
Solde à la clôture de la période		122	47	122	47
Résultats non distribués					
Résultats non distribués à l'ouverture		13 109	12 611	12 787	12 644
Résultat net		336	284	688	604
Autres éléments du résultat global (perte)		18	(12)	133	30
Dividendes	9	(145)	(395)	(290)	(790)
Total des résultats non distribués		13 318	12 488	13 318	12 488
Capitaux propres du Canada	9	13 151	11 900	13 151	11 900

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

État consolidé des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
		2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Résultat net		364	303	738	634
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles					
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		(11)	(3)	(23)	9
Pertes (gains) nettes sur les instruments financiers		60	127	(51)	225
Intérêts capitalisés	12	(32)	(19)	(64)	(37)
Impôt sur le résultat différé	18	(44)	(38)	(119)	(34)
Amortissement, dépréciation et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles		9	7	19	17
Variation des actifs et passifs opérationnels					
Instruments dérivés		21	(54)	171	(134)
Intérêts courus à recevoir		615	468	(201)	9
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		725	668	(174)	(343)
Débiteurs et autres actifs		2	44	12	157
Créditeurs et autres passifs		(394)	(365)	160	67
Impôt sur le résultat à payer/exigible		(67)	143	(455)	190
Intérêts courus à payer		(595)	(463)	215	(32)
Passif des contrats d'assurance		304	160	380	191
Régimes à prestations déterminées		8	-	12	-
Primes et droits non acquis		36	18	69	20
Autre		4	(2)	-	(5)
Prêts	12				
Remboursements		17 698	10 917	23 315	15 851
Décaissements		(16 978)	(11 055)	(33 630)	(21 940)
Emprunts	13				
Remboursements		(22 938)	(12 673)	(31 595)	(18 746)
Émissions		22 096	12 627	42 363	24 439
		883	810	1 142	538
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Placements en valeurs mobilières					
Ventes et échéances		3 482	2 587	6 064	4 550
Achats		(3 888)	(2 640)	(6 212)	(4 509)
Règlement de contrats de change à terme					
Remboursements		17	79	142	132
Décaissements		(55)	(54)	(147)	(181)
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		(240)	51	(100)	251
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(12)	(7)	(26)	(19)
		(696)	16	(279)	224
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Dividendes payés		(145)	(790)	(290)	(790)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		42	36	573	(28)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Début de la période		2 470	2 585	1 939	2 649
Clôture de la période		2 512	2 621	2 512	2 621
Représentés par					
Trésorerie		219	192	219	192
Équivalents de trésorerie		2 293	2 429	2 293	2 429
		2 512	2 621	2 512	2 621
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Intérêts encaissés pendant la période		2 792	2 465	4 264	3 900
Intérêts payés pendant la période		2 618	2 332	3 945	3 674
Dividendes encaissés pendant la période		-	1	-	1
Impôt sur le résultat payé pendant la période		230	-	820	58

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités

1. Informations sur la Société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, nous, notre ou nos) est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, en raison de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Notre Bureau national est situé au 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0P7.

Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités au 30 juin 2024 et pour les six mois clos à cette date ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 21 août 2024.

2. Mode de préparation et information importante sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Nous suivons les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même manière, que celles indiquées à la note 2 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et les états financiers consolidés trimestriels non audités doivent être lus en parallèle avec ces derniers.

Caractère saisonnier

Nous avons conclu que nos activités ne sont pas extrêmement saisonnières, conformément à l'IAS 34. Cependant, nous sommes exposés à des variations saisonnières. Les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement au gré du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits. Ce nombre atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les règlements d'assurance varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge. Dans le cadre de nos activités de financement hypothécaire, les droits de cautionnement perçus sur les TH LNH sont généralement plus élevés au cours du dernier trimestre de l'année, car un plus grand nombre d'émetteurs garantissent des blocs supérieurs au seuil de catégorie 1 pour lesquels les droits sont plus élevés, dans le cadre de la gestion de leurs liquidités et de leurs exigences de capital.

3. Changements comptables en vigueur et à venir

Modifications comptables en vigueur

Pendant la période, nous n'avons adopté aucune norme nouvelle ou modifiée et publiée par l'IASB qui a eu une incidence significative sur nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

Modifications comptables à venir

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers – Date d’entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2027

En avril 2024, l’IASB a publié la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplacera la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*.

L’objectif de l’IFRS 18 est d’améliorer la façon dont l’information est communiquée dans les états financiers, en mettant l’accent sur l’information contenue dans l’état des résultats.

La norme IFRS 18 exige des sous-totaux précis supplémentaires dans l’état des résultats (répartition des résultats entre l’exploitation, les placements et le financement) et de l’information sur les indicateurs de performance définis par la direction. La norme contient également des exigences plus strictes concernant le regroupement et la ventilation de l’information.

Nous n’avons pas encore évalué l’incidence de ces nouvelles exigences sur nos états financiers consolidés.

Modifications apportées au classement et à l’évaluation des instruments financiers – Modifications apportées à l’IFRS 9 et à l’IFRS 7 – Date d’entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026

En mai 2024, l’IASB a publié des modifications aux exigences de classement et d’évaluation de l’IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l’IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications visent à réduire la diversité des pratiques comptables en clarifiant et en uniformisant les exigences.

Les modifications visent notamment les exigences de classement et d’évaluation au titre de l’IFRS 9. Ces changements portent sur la décomptabilisation des passifs financiers et donnent des directives supplémentaires pour évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels provenant d’actifs financiers liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les caractéristiques sans recours et liées par contrat. Les modifications proposées à l’IFRS 7 comprennent des exigences de divulgation supplémentaires en ce qui a trait aux placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la JVAERG et dans des instruments financiers soumis à des éventualités.

Nous n’avons pas encore évalué l’incidence de ces nouvelles exigences sur nos états financiers consolidés.

4. Jugement critique dans l’application de méthodes comptables et la préparation d’estimations

Lors de la préparation des états financiers selon les IFRS, nous devons exercer notre jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de poser des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c’est le cas, l’incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Nous avons présenté les principales hypothèses en ce qui concerne l’avenir et les autres importantes sources d’incertitude relative aux estimations à la date de clôture qui présentent un risque important d’entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de l’exercice suivant à la note 4 de nos états financiers consolidés du 31 décembre 2023. Les changements importants apportés aux principales estimations sont reflétés ci-dessous.

Utilisation d’estimations

Passif des contrats d’assurance

Le passif des contrats d’assurance est estimé à l’aide de modèles déterministes des flux de trésorerie qui tiennent compte d’un éventail de conditions économiques possibles. Les hypothèses suivantes sont utilisées pour calculer les flux de trésorerie dans les limites du passif de nos contrats d’assurance :

Fréquence des demandes de règlement

Taux de prêts en souffrance et de demandes de règlement

Le taux de prêts en souffrance est un déterminant clé quant aux demandes de règlement futures. Il s'agit des prêts qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours au titre de nos produits d'assurance pour propriétaires-occupants et d'assurance de portefeuille et depuis plus de 30 jours au titre des produits d'assurance pour immeubles collectifs. Une demande de règlement est présentée lorsqu'un emprunteur est en défaut et que le prêteur a procédé à la saisie. Les hypothèses relatives aux prêts en souffrance et aux demandes de règlement sont fondées sur notre propre expérience et sur nos attentes.

Une augmentation (diminution) des taux de prêts en souffrance ou de demandes de règlement attendus augmentera (réduira) le coût attendu des demandes de règlement, ce qui diminuera (augmentera) les bénéfices futurs.

Taux de résiliation

Une résiliation survient lorsqu'un contrat d'assurance n'est plus en vigueur et qu'il n'y a pas de demande de règlement. Les hypothèses relatives au taux de résiliation sont fondées sur l'expérience antérieure et sont ajustées au besoin pour refléter les attentes révisées.

Une augmentation (diminution) des taux de résiliation attendus réduira (augmentera) la fréquence attendue des demandes de règlement, ce qui augmentera (diminuera) les bénéfices futurs.

Taux de remboursement des prêts en souffrance

Un prêt n'est plus en souffrance lorsque l'emprunteur rembourse tous les montants en souffrance. Les hypothèses relatives au taux de remboursement des prêts en souffrance sont fondées sur l'expérience antérieure et sont ajustées au besoin pour refléter les attentes révisées.

Une augmentation (diminution) des taux de remboursement attendus réduira (augmentera) la fréquence attendue des demandes de règlement, ce qui augmentera (diminuera) les bénéfices futurs.

Importance des règlements

Perte en cas de défaut

La perte en cas de défaut représente les sorties nettes de fonds estimatives en cas de défaut, elle est fondée sur l'expérience antérieure et ajustée au besoin pour refléter les attentes révisées.

Une augmentation (diminution) de la perte en cas de défaut augmentera (réduira) le flux de trésorerie d'exécution, ce qui diminuera (augmentera) les bénéfices futurs attendus.

Conjoncture économique (taux de chômage et indice des prix fondé sur les ventes répétées de logements)

La conjoncture économique est fondée sur des hypothèses non financières utilisées pour prévoir les niveaux futurs des demandes de règlement. Les variations de ces hypothèses ont une incidence sur la fréquence et l'importance des demandes de règlement. Une hausse (baisse) du taux de chômage et une baisse (hausse) de l'indice des prix fondés sur les ventes répétées de logements feront augmenter (diminuer) les demandes de règlement.

La méthode de détermination du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des règlements engagés comporte nécessairement un risque que les résultats réels s'écartent des estimations, parfois considérablement.

Le passif au titre des règlements engagés reflète les demandes au titre de sinistres survenus mais non déclarés (DSND), les demandes de règlement en cours de traitement (DRCT), les demandes au titre de sinistres survenus mais insuffisamment déclarés (DSID), et les demandes réduites par recouvrements sur jugement auprès des emprunteurs. L'estimation des DSND est fondée sur les prêts qui sont déclarés en souffrance et sur une estimation des prêts qui ne sont pas encore déclarés en souffrance (DSND uniquement) à la date d'évaluation et sur la probabilité qu'une demande de règlement soit présentée par la suite à l'égard de ces prêts sans que ces derniers

redeviennent productifs. Les DRCT sont estimées en multipliant les montants des prêts assurés par l'importance des règlements. L'estimation des DSID est effectuée à l'aide du calendrier des paiements supplémentaires à verser dans le cadre d'une demande encore ouverte. L'estimation des recouvrements sur jugement auprès des emprunteurs est déterminée en fonction des renseignements historiques sur les recouvrements sur jugement auprès des emprunteurs reçus relativement aux demandes de règlement payées.

Les flux de trésorerie d'exécution inclus dans le passif au titre de la couverture restante sont liés aux demandes de règlement futures. Ils sont tirés de scénarios déterministes qui projettent le cycle de vie des prêts hypothécaires en tenant compte de considérations comme les prêts hypothécaires à taux variable par rapport aux prêts à taux fixe. Ils sont l'objet d'un degré d'incertitude plus élevé que celui du passif au titre des règlements engagés.

Le tableau qui suit présente le pourcentage moyen pondéré utilisé pour chaque hypothèse susmentionnée :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Fréquence des demandes de règlement ¹	0,8 %	0,7 %
Importance des règlements ²	42,7 %	43,7 %
Taux de chômage ³	5,9 %	6,3 %
Indice des prix fondés sur les ventes répétées ³	504	534

¹ L'hypothèse moyenne pondérée comprend la moyenne pondérée des prêts en souffrance, des demandes de règlement, des taux de résiliation et des taux de remboursement des prêts en souffrance. Reflète la probabilité qu'un prêt passe de l'état en règle à celui de la demande de règlement au cours de sa durée.

² Reflète les règlements nets, y compris les charges en pourcentage du montant du prêt assuré, lorsqu'un prêt est en défaut.

³ Correspond aux taux projetés moyens sur 10 ans à l'échelle nationale.

Ajustement en fonction du risque

L'ajustement en fonction du risque pour les risques non financiers représente la compensation dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude liée au montant et au calendrier des flux de trésorerie des groupes de contrats d'assurance, et couvre le risque d'assurance, le risque de déchéance et le risque de charges. L'ajustement en fonction du risque reflète le montant que nous paierions pour éliminer l'incertitude que les flux de trésorerie futurs dépasseront notre meilleure estimation du passif de nos contrats d'assurance. Nous avons estimé notre ajustement en fonction du risque pour les risques non financiers à l'aide de l'approche par les coûts du capital pour le passif au titre de la couverture restante et de l'approche quantile pour le passif au titre des règlements engagés. Selon l'approche par les coûts du capital, nous devons estimer les flux de trésorerie d'exécution et le capital requis à chaque date future selon les exigences réglementaires en matière de capital. Le taux du coût du capital est appliqué aux exigences de capital supplémentaire sur les périodes de déclaration ultérieures. Le coût du capital représente le rendement requis pour compenser l'exposition au risque non financier et est fixé à 6 % par année. Selon l'approche quantile, nous devons estimer une répartition des flux de trésorerie d'exécution et choisir un niveau de confiance adapté à notre appétit pour le risque.

L'ajustement en fonction du risque pour nos contrats d'assurance correspond à un niveau de confiance de 90 %.

Taux d'actualisation

Les flux de trésorerie d'exécution sont calculés en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus selon une approche ascendante, en commençant par une courbe des prêts sans risque et en appliquant une prime d'illiquidité. La courbe des prêts sans risque est établie par renvoi à la courbe des taux des émissions du gouvernement du Canada. La prime d'illiquidité est déterminée par renvoi aux taux du marché observables pour les obligations de bonne qualité de catégorie A et BBB, majorés d'un facteur de prime d'illiquidité constant de 0,5 %.

Les taux d'actualisation moyens pondérés appliqués pour actualiser les flux de trésorerie futurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont indiqués ci-dessous :

Durée du portefeuille

	1 à 5 ans		5 à 10 ans		10 à 15 ans		15 à 20 ans		20 à 25 ans		Plus de 25 ans	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Taux d'actualisation	5,0 %	4,9 %	5,0 %	4,8 %	5,2 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	5,3 %	4,9 %	5,2 %	4,9 %

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (TSAH)

Les contrats d'assurance en vigueur (CAV) sont essentiels pour déterminer notre ratio selon le TSAH et font l'objet d'une estimation. En raison de la disponibilité des données, le volume de contrats d'assurance en vigueur utilisés dans le cadre du TSAH est la valeur la plus élevée entre : 1) une projection reflétant une estimation des nouvelles activités, des résiliations et des demandes de règlement de notre trimestre le plus récent; et 2) le montant réel de nos contrats d'assurance en vigueur déclaré par les prêteurs à la fin du trimestre précédent. Les changements des exigences de souscription, du contexte réglementaire et des tendances du marché peuvent accroître la volatilité de notre estimation.

Les taux d'intérêt élevés continuent d'avoir une incidence sur les prêts hypothécaires à taux variable, car les prêteurs maintiennent les périodes d'amortissement prolongées sur ces prêts. Nous avons constaté une diminution du nombre des prêts hypothécaires à taux variable assortis d'une période d'amortissement maximale, en raison notamment d'un passage d'un taux variable à un taux fixe ou d'un raccourcissement de la période d'amortissement au moment du renouvellement. Cependant, ces prêts continuent d'avoir une incidence sur notre capital requis. Nous estimons que le ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (TSAH) serait supérieur de 11 points de pourcentage ce trimestre si l'amortissement de ces prêts hypothécaires à taux variable n'était pas négatif.

5. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels non audités reflètent les comptes des secteurs des programmes de logement, de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire, qui sont tous axés sur différents produits et programmes appuyant nos objectifs. Nous incluons les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, qui sont comptabilisés dans les activités de financement hypothécaire. Nous déterminons les résultats financiers de chaque secteur à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Pour tous les secteurs, les actifs sont situés au Canada, où les produits sont constatés.

Nous générons des produits pour le secteur à présenter comme suit :

- les produits des activités liées aux programmes de logement incluent le financement public, les produits d'intérêts sur les prêts et les placements;
- les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire incluent les produits des activités d'assurance, les primes d'assurance, les droits de demande et les produits de placements;
- les produits des activités de financement hypothécaire incluent les droits de cautionnement et de demande, les produits de placements et les produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos le 30 juin

(en millions)	Activités liées aux programmes de logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Produits d'intérêts	179	140	-	-	1 725	1 602	-	(2)	1 904	1 740
Charges d'intérêts	(151)	(116)	-	-	(1 721)	(1 599)	4	7	(1 868)	(1 708)
Produits d'intérêts nets	28	24	-	-	4	3	4	5	36	32
Produits des activités d'assurance	-	-	262	248	-	-	-	-	262	248
Charges liées à l'administration de l'assurance	-	-	(5)	(23)	-	-	-	-	(5)	(23)
Résultat lié à l'administration de l'assurance	-	-	257	225	-	-	-	-	257	225
Produits (pertes) de placements	-	-	160	111	28	22	(3)	(3)	185	130
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	(30)	(31)	(26)	(45)	(18)	-	1	-	(73)	(76)
Charges de financement de l'assurance pour les contrats souscrits	-	-	(65)	(43)	-	-	-	-	(65)	(43)
Résultat financier net	(30)	(31)	69	23	10	22	(2)	(3)	47	11
Financement public	708	563	-	-	-	-	-	-	708	563
Dépenses des programmes de logement	(618)	(472)	-	-	-	-	-	-	(618)	(472)
Primes et droits acquis	-	-	10	8	222	206	-	-	232	214
Charges opérationnelles	(111)	(85)	(50)	(43)	(18)	(18)	-	-	(179)	(146)
Autres produits (charges)	-	-	(1)	(18)	1	-	-	-	-	(18)
Produits des services d'autoassurance	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Résultat avant impôt	(23)	(1)	285	196	219	213	2	2	483	410
Impôt sur le résultat	6	(1)	(69)	(54)	(55)	(52)	(1)	-	(119)	(107)
Résultat net	(17)	(2)	216	142	164	161	1	2	364	303
Autres éléments du résultat global (perte)	8	(6)	71	(112)	24	(47)	(3)	6	100	(159)
Résultat global (perte)	(9)	(8)	287	30	188	114	(2)	8	464	144
Total des produits et du financement public ¹	706	556	335	238	237	231	2	2	1 280	1 027
Moins les produits (pertes) intersectoriels ²	-	2	2	3	(4)	(7)	2	2	-	-
Total des produits externes et du financement public	706	554	333	235	241	238	-	-	1 280	1 027

¹ Tient compte des produits d'intérêts nets, des résultats liés à l'administration de l'assurance, des résultats financiers nets, du financement public, des primes et droits acquis et des autres produits.

² Les produits (pertes) intersectoriels font référence à ce qui suit :

- Les programmes de logement comptabilisent les produits d'intérêts provenant des placements en OHC.
- L'assurance prêt hypothécaire comptabilise les produits de placements tirés de placements dans des OHC.
- Pour le secteur Financement hypothécaire, la FCH comptabilise les charges d'intérêt sur les OHC détenues dans le cadre des activités liées aux programmes de logement et d'assurance prêt hypothécaire.

Six mois clos le 30 juin

(en millions)	Activités liées aux programmes de logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Produits d'intérêts	344	262	-	-	3 558	3 143	(1)	(4)	3 901	3 401
Charges d'intérêts	(292)	(226)	-	-	(3 551)	(3 136)	9	13	(3 834)	(3 349)
Produits d'intérêts nets	52	36	-	-	7	7	8	9	67	52
Produits des activités d'assurance	-	-	546	478	-	-	-	-	546	478
Charges liées à l'administration de l'assurance	-	-	(45)	(43)	-	-	-	-	(45)	(43)
Résultat lié à l'administration de l'assurance	-	-	501	435	-	-	-	-	501	435
Produits (pertes) de placements	-	-	313	211	54	40	(6)	(5)	361	246
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	(36)	(26)	(53)	(65)	(18)	(7)	1	1	(106)	(97)
Charges de financement de l'assurance pour les contrats souscrits	-	-	(122)	(80)	-	-	-	-	(122)	(80)
Résultat financier net	(36)	(26)	138	66	36	33	(5)	(4)	133	69
Financement public	2 708	2 699	-	-	-	-	-	-	2 708	2 699
Dépenses des programmes de logement	(2 538)	(2 501)	-	-	-	-	-	-	(2 538)	(2 501)
Primes et droits acquis	-	-	19	15	440	407	-	-	459	422
Charges opérationnelles	(206)	(208)	(98)	(82)	(35)	(34)	-	-	(339)	(324)
Autres produits (charges)	-	3	(12)	(14)	5	3	-	-	(7)	(8)
Produits (charges) des services d'autoassurance	-	-	(1)	7	-	-	-	-	(1)	7
Résultat avant impôt	(20)	3	547	427	453	416	3	5	983	851
Impôt sur le résultat	4	(3)	(135)	(109)	(113)	(104)	(1)	(1)	(245)	(217)
Résultat net	(16)	-	412	318	340	312	2	4	738	634
Autres éléments du résultat global (perte)	65	18	79	73	(3)	4	(1)	-	140	95
Résultat global (perte)	49	18	491	391	337	316	1	4	878	729
Total des produits et du financement public ¹	2 724	2 712	646	502	488	450	3	5	3 861	3 669
Moins les produits (pertes) intersectoriels ²	1	4	5	4	(9)	(13)	3	5	-	-
Total des produits externes et du financement public	2 723	2 708	641	498	497	463	-	-	3 861	3 669

¹ Tient compte des produits d'intérêts nets, des résultats liés à l'administration de l'assurance, des résultats financiers nets, du financement public, des primes et droits acquis et des autres produits.

² Les produits (pertes) intersectoriels font référence à ce qui suit :

- Les programmes de logement comptabilisent les produits d'intérêts provenant des placements en OHC.
- L'assurance prêt hypothécaire comptabilise les produits de placements tirés de placements dans des OHC.
- Pour le secteur Financement hypothécaire, la FCH comptabilise les charges d'intérêt sur les OHC détenues dans le cadre des activités liées aux programmes de logement et d'assurance prêt hypothécaire.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

(en millions)	Activités liées aux programmes de logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Élimination ¹		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 497	1 169	1 012	767	3	3	-	-	2 512	1 939
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	800	700	-	-	-	-	-	-	800	700
Intérêts courus à recevoir	68	79	108	98	869	667	(1)	(1)	1 044	843
Placements en valeurs mobilières :										
Désignés à la JVRN	-	-	65	69	-	-	-	-	65	69
Désignés à la JVAERG	-	-	17 022	16 808	3 834	3 855	(513)	(501)	20 343	20 162
Classés au coût amorti	3 433	3 456	-	-	-	-	(123)	(227)	3 310	3 229
Instruments dérivés	-	-	3	161	-	-	-	-	3	161
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	435	240	-	-	-	-	-	-	435	240
Prêts :										
Désignés à la JVRN	510	494	17	18	-	-	-	-	527	512
Classés au coût amorti	14 469	12 616	25	38	266 477	257 996	-	-	280 971	270 650
Débiteurs et autres actifs	51	176	224	190	191	113	-	-	466	479
Immeubles de placement	398	398	-	-	-	-	-	-	398	398
Actif au titre des régimes à prestations déterminées	136	79	177	102	11	6	-	-	324	187
Actif d'impôt différé	(122)	-	144	-	35	-	(2)	-	55	-
	21 675	19 407	18 797	18 251	271 420	262 640	(639)	(729)	311 253	299 569
Passif										
Créditeurs et autres passifs	588	440	103	98	25	35	-	-	716	573
Impôt sur le résultat à payer	7	28	45	486	38	31	-	-	90	545
Intérêts courus à payer	152	137	-	-	850	650	(1)	(1)	1 001	786
Instruments dérivés	57	51	11	4	-	-	-	-	68	55
Passif des contrats d'assurance	-	-	7 449	7 079	-	-	-	-	7 449	7 079
Emprunts :										
Désignés à la JVRN	165	219	-	-	-	-	-	-	165	219
Classés au coût amorti	19 770	17 502	-	-	266 477	257 996	(651)	(741)	285 596	274 757
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	73	77	93	97	6	6	-	-	172	180
Primes et droits non acquis	-	-	325	278	2 520	2 498	-	-	2 845	2 776
Passif d'impôt différé	-	139	-	(71)	-	(33)	-	1	-	36
	20 812	18 593	8 026	7 971	269 916	261 183	(652)	(741)	298 102	287 006
Capitaux propres du Canada	863	814	10 771	10 280	1 504	1 457	13	12	13 151	12 563
	21 675	19 407	18 797	18 251	271 420	262 640	(639)	(729)	311 253	299 569

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en OHC, de même que les débiteurs et créditeurs intersectoriels.

6. Financement public et charges des programmes de logement

Nous avons affecté le financement public à l'administration des programmes de logement et des charges opérationnelles, ventilé par responsabilités essentielles.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Aide pour répondre aux besoins de logement	324	351	1 398	1 848
Financement de l'habitation	187	195	830	666
Expertise en logement et développement du potentiel	256	27	589	92
Total	767	573	2 817	2 606
Variation nette du financement public différé pendant la période	(59)	(10)	(109)	93
Total du financement public comptabilisé^{1,2}	708	563	2 708	2 699

¹ Comprend des recouvrements de charges opérationnelles de 107 millions de dollars et 195 millions de dollars et des pertes (recouvrements) sur créances attendues de (15) millions de dollars et (22) millions de dollars, et exclut 2 millions de dollars et 3 millions de dollars de dépenses des programmes de logement pour lesquelles les crédits sont déduits de la valeur comptable des immobilisations connexes, pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2024 (82 millions de dollars et 206 millions de dollars, 14 millions de dollars et 7 millions de dollars, et 5 millions de dollars et 15 millions de dollars respectivement).

² Le total du financement public comptabilisé ne comprend pas les gains résultant des fonds empruntés à un taux inférieur au marché dans le cadre du Programme d'emprunt des sociétés d'État, qui sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers. Ces gains ont totalisé 25 millions de dollars et 68 millions de dollars respectivement, pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2024 (19 millions de dollars et 34 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023).

Le tableau qui suit présente la variation des montants à recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada. Le solde au 30 juin 2024 est principalement composé de charges des programmes de logement qui ont été engagées, mais qui n'ont pas encore été remboursées.

<i>(in millions)</i>	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Solde au début de l'exercice	240	(6)
Total du financement public	2 817	5 488
Total du financement public reçu pendant la période	(2 593)	(5 483)
Remises de tiers (du/au) gouvernement du Canada	(8)	(7)
Solde à la clôture de la période avant les ajustements des périodes antérieure et ultérieure	456	(8)
Variation nette des avances du supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement	(2)	229
Variation nette des ajustements des périodes antérieures	(19)	19
Solde à la clôture de la période	435	240

7. Assurance prêt hypothécaire

Aperçu des contrats d'assurance

Le tableau qui suit présente le passif des contrats d'assurance par portefeuille à la fin de la période.

(en millions)	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Contrats d'assurance		
Propriétaires-occupants (à l'unité)	3 136	3 180
Portefeuille	114	135
Immeubles collectifs résidentiels	4 199	3 764
Passif total des contrats d'assurance	7 449	7 079

Contrats d'assurance selon la couverture restante et les règlements engagés

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du passif selon la couverture restante et les règlements engagés.

Au 30 juin 2024

(en millions)	Passif au titre de la couverture restante	Règlements engagés	Total
Passif des contrats d'assurance au début de l'exercice	6 876	203	7 079
Produits des activités d'assurance			
Contrats selon la méthode de la juste valeur	(248)	-	(248)
Autres contrats	(298)	-	(298)
	(546)	-	(546)
Charges liées à l'administration de l'assurance			
Règlements engagés et autres charges des activités d'assurance	-	90	90
Amortissement des flux de trésorerie liés à l'acquisition de produits d'assurance	24	-	24
Variations du passif au titre des règlements engagés	-	(69)	(69)
	24	21	45
Résultat lié à l'administration de l'assurance	(522)	21	(501)
Charges liées au financement de l'assurance	77	4	81
Variation totale dans l'état du résultat et le résultat global avant impôt	(445)	25	(420)
Flux de trésorerie			
Primes perçues	901	-	901
Demandes de règlement et autres charges liées à l'administration de l'assurance payées ¹	-	(22)	(22)
Flux de trésorerie liés à l'acquisition de produits d'assurance	(89)	-	(89)
Flux de trésorerie totaux	812	(22)	790
Passif des contrats d'assurance à la fin de la période	7 243	206	7 449

¹ Comprend 8 millions de dollars de charges d'administration des demandes de règlement, 3 millions de dollars de provision initiale au titre des propriétés que nous avons acquises au cours de l'exercice dans le cadre d'activités de gestion des cas de défaut. Exclut 4 millions de dollars de pertes sur cession postérieure des propriétés qui sont comptabilisées dans les autres revenus, comme elles ne sont plus exposées au risque d'assurance.

Au 31 décembre 2023

<i>(en millions)</i>	Passif au titre de la couverture restante	Règlements engagés	Total
Passif des contrats d'assurance au début de l'exercice	6 229	176	6 405
Produits des activités d'assurance			
Contrats selon la méthode de la juste valeur	(526)	-	(526)
Autres contrats	(478)	-	(478)
	(1 004)	-	(1 004)
Charges liées à l'administration de l'assurance			
Règlements engagés et autres charges des activités d'assurance	-	156	156
Amortissement des flux de trésorerie liés à l'acquisition de produits d'assurance	41	-	41
Variations du passif au titre des règlements engagés	-	(78)	(78)
	41	78	119
Résultat lié à l'administration de l'assurance	(963)	78	(885)
Charges (produits) liées au financement de l'assurance	275	3	278
Variation totale dans l'état du résultat et le résultat global avant impôt	(688)	81	(607)
Flux de trésorerie			
Primes perçues	1 465	-	1 465
Demandes de règlement et autres charges liées à l'administration de l'assurance payées ¹	-	(54)	(54)
Flux de trésorerie liés à l'acquisition de produits d'assurance	(130)	-	(130)
Flux de trésorerie totaux	1 335	(54)	1 281
Passif des contrats d'assurance à la fin de la période	6 876	203	7 079

¹ Comprend 10 millions de dollars de charges d'administration des demandes de règlement, 13 millions de dollars de provision initiale au titre des propriétés que nous avons acquises au cours de l'exercice dans le cadre d'activités de gestion des cas de défaut. Exclut 21 millions de dollars de pertes sur cession postérieure des propriétés qui sont comptabilisées dans les autres revenus, comme elles ne sont plus exposées au risque d'assurance.

Au 30 juin 2024, la composante de perte était nulle (tout comme au 31 décembre 2023).

Contrats d'assurance par composantes de mesure

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du passif des contrats d'assurance par composante de mesure.

Au 30 juin 2024

(en millions)	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement en fonction du risque pour les risques non financiers	MSC		Total
			Contrats selon la méthode de la juste valeur	Autres contrats	
Passif des contrats d'assurance au début de l'exercice	1 178	1 071	2 318	2 512	7 079
Variations liées aux services courants					
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(155)	(188)	(343)
Variation de l'ajustement en fonction du risque pour les risques non financiers	-	(71)	-	-	(71)
Ajustements liés à l'expérience	(18)	-	-	-	(18)
Variations liées aux services futurs					
Contrats initialement comptabilisés durant la période	(746)	145	-	601	-
Variations des estimations qui rajustent la MSC	92	93	(80)	(105)	-
Variations liées aux services passés					
Variations du passif au titre des règlements engagés	(50)	(19)	-	-	(69)
Résultat lié à l'administration de l'assurance	(722)	148	(235)	308	(501)
Charges liées au financement de l'assurance	-	(1)	27	55	81
Variation totale dans l'état du résultat et le résultat global avant impôt	(722)	147	(208)	363	(420)
Flux de trésorerie					
Primes perçues	901	-	-	-	901
Demandes de règlement et autres charges liées à l'administration de l'assurance payées ¹	(22)	-	-	-	(22)
Flux de trésorerie liés à l'acquisition de produits d'assurance	(89)	-	-	-	(89)
Flux de trésorerie totaux	790	-	-	-	790
Passif des contrats d'assurance à la fin de la période	1 246	1 218	2 110	2 875	7 449

¹ Comprend 8 millions de dollars de charges d'administration des demandes de règlement, 3 millions de dollars de provision initiale au titre des propriétés que nous avons acquises au cours de l'exercice dans le cadre d'activités de gestion des cas de défaut. Exclut 4 millions de dollars de pertes sur cession des propriétés qui sont comptabilisées dans les autres revenus, comme elles ne sont plus exposées au risque d'assurance.

Au 31 décembre 2023

(en millions)	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement en fonction du risque pour les risques non financiers	MSC		Total
			Contrats selon la méthode de la juste valeur	Autres contrats	
Passif des contrats d'assurance au début de l'exercice	1 038	820	2 597	1 950	6 405
Variations liées aux services courants					
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(350)	(335)	(685)
Variation de l'ajustement en fonction du risque pour les risques non financiers	-	(104)	-	-	(104)
Ajustements liés à l'expérience	(18)	-	-	-	(18)
Variations liées aux services futurs					
Contrats initialement comptabilisés durant la période	(1 084)	252	-	832	-
Variations des estimations qui rajustent la MSC	(58)	43	17	(2)	-
Variations liées aux services passés					
Variations du passif au titre des règlements engagés	(67)	(11)	-	-	(78)
Résultat lié à l'administration de l'assurance	(1 227)	180	(333)	495	(885)
Charges liées au financement de l'assurance	86	71	54	67	278
Variation totale dans l'état du résultat et le résultat global avant impôt	(1 141)	251	(279)	562	(607)
Flux de trésorerie					
Primes perçues	1 465	-	-	-	1 465
Demandes de règlement et autres charges liées à l'administration de l'assurance payées ¹	(54)	-	-	-	(54)
Flux de trésorerie liés à l'acquisition de produits d'assurance	(130)	-	-	-	(130)
Flux de trésorerie totaux	1 281	-	-	-	1 281
Passif des contrats d'assurance à la fin de l'exercice	1 178	1 071	2 318	2 512	7 079

¹ Comprend 10 millions de dollars de charges d'administration des demandes de règlement, 13 millions de dollars de provision initiale au titre des propriétés que nous avons acquises au cours de l'exercice dans le cadre d'activités de gestion des cas de défaut. Exclut 21 millions de dollars de pertes sur cession des propriétés qui sont comptabilisées dans les autres revenus, comme elles ne sont plus exposées au risque d'assurance.

8. Financement hypothécaire

Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts des OHC émises par la FCH, aux termes du Programme des OHC, ainsi que des TH LNH émis par des émetteurs agréés et fondés sur des prêts résidentiels, dans le cadre du Programme des TH LNH et du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA), si un émetteur est incapable de satisfaire à ses obligations dans le cadre de ces programmes. Le cas échéant, nous atténuons la perte en réalisant la sûreté couvrant les obligations, constituées principalement de prêts hypothécaires assurés, dans le cadre de chaque programme.

À la date de clôture, nous n'avons pas reçu et ne nous attendons pas à recevoir de demande de règlement excédant les droits de cautionnement non acquis sur nos cautionnements de paiement périodique. C'est pourquoi aucune provision n'est requise en sus du solde des primes non acquises.

Le tableau qui suit présente les variations du solde des droits de cautionnement de paiement périodique non acquis.

(en millions)	Au 30 juin 2024			Au 31 décembre 2023		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de l'exercice	1 874	624	2 498	1 809	581	2 390
Droits de cautionnement de paiement périodique et de demande perçus pendant la période	325	135	460	740	195	935
Droits de cautionnement de paiement périodique et de demande acquis pendant la période	(363)	(77)	(440)	(675)	(152)	(827)
Solde à la clôture de la période	1 836	682	2 518	1 874	624	2 498

9. Gestion du capital

Aux fins de la gestion du capital, nous considérons que notre capital disponible est égal au total des capitaux propres du Canada moins les déductions réglementaires.

En matière de gestion du capital, notre principal objectif est d'avoir un capital suffisant pour nos activités commerciales, c'est-à-dire nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Nous voulons réaliser notre mandat, tout en demeurant financièrement autonomes et en suivant les pratiques commerciales prudentes et les directives appliquées dans le secteur privé, le cas échéant. Nous nous conformons volontairement aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nous procédons à une évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), un dispositif intégré qui permet d'évaluer la suffisance du capital du point de vue tant du capital réglementaire que du capital économique et qui est utilisé pour établir des cibles de capital en tenant compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Notre propre version des exigences de capital est établie en déterminant nos risques et en évaluant si un montant de capital explicite est nécessaire pour absorber les pertes découlant de chaque risque. Cette façon de faire nous a également permis de nous conformer aux exigences de la *Loi sur la SCHL* et de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Nous avons fixé une cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire à un niveau permettant de couvrir tous les risques significatifs. Cette cible interne est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est établie de manière à servir d'indicateur précoce que des problèmes financiers doivent être résolus. Conformément à notre politique sur la gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourquoi nous avons établi un niveau de fonctionnement qui dépasse notre cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ce niveau est calibré en fonction d'intervalles de confiance définis par notre politique sur la gestion du capital et est établi de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne.

Nous déclarons au gouvernement des dividendes sur nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, dans la mesure où il y a des résultats et des résultats non distribués non affectés aux réserves, à la capitalisation ou à nos besoins pour l'application de la LNH ou de la *Loi sur la SCHL*, ou à toute autre fin relative à l'habitation autorisée par le Parlement. Nous avons déclaré et payé des dividendes de 145 millions de dollars et de 290 millions de dollars pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2024 (395 millions de dollars et 395 millions de dollars pour le premier et le deuxième trimestre de 2023, respectivement).

Les composantes du capital disponible consolidé sont présentées dans le tableau qui suit.

<i>(en millions)</i>	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global	(314)	(321)
Fonds de réserve	122	72
Résultats non distribués affectés	10 974	10 564
Résultats non distribués non affectés ¹	2 344	2 223
Total des capitaux propres du Canada²	13 151	12 563
Moins : déductions réglementaires	(225)	(170)
Total du capital disponible	12 926	12 393

¹ Les résultats non distribués non affectés représentent les résultats non distribués qui dépassent notre capital opérationnel pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire.

² Les capitaux propres du Canada tiennent compte de l'incidence des éliminations.

Capital des activités d'assurance prêt hypothécaire

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Capital affecté ¹	9 360	9 011
Capital non affecté	1 411	1 269
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	10 771	10 280
Moins : déductions réglementaires	(225)	(170)
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	10 546	10 110
Cible interne	155 %	155 %
Capital opérationnel	165 %	165 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	186 %	185 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital opérationnel de 165 % selon le TSAH.

Capital des activités de financement hypothécaire

Le capital des activités de financement hypothécaire est affecté aux fins des cautionnements fournis dans le cadre de nos programmes des TH LNH et des OHC. Il n'y a pas de capital réglementaire, et le montant de capital affecté est établi en fonction de notre méthode de calcul du capital économique, comme indiqué dans le dernier rapport annuel. Le Conseil d'administration a approuvé une augmentation du capital économique requis, qui est passé de 1,8 milliard de dollars à 2,2 milliards de dollars à compter du 1^{er} janvier 2024, par rapport à un actif disponible de 4,0 milliards de dollars au 30 juin 2024 (actif disponible de 4,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023). Ces montants excluent les actifs et passifs liés au PAPHA. Le capital affecté est calculé en déduisant les droits de cautionnement et de demande non acquis du total des actifs requis, sous réserve d'une cible minimale en matière de liquidités.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Capital affecté	1 249	1 180
Capital non affecté	255	277
Total du capital disponible des activités de financement hypothécaire	1 504	1 457
Ratio du capital économique disponible sur le capital économique requis (%)	111 %	109 %

Capital des activités liées aux programmes de logement

Programmes d'octroi de prêts

En vertu de l'article 29 de la *Loi sur la SCHL*, nous maintenons une réserve pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et du risque de crédit lié aux prêts non garantis. Les résultats des programmes d'octroi de prêts sont conservés dans cette réserve, à l'exception des fluctuations latentes de la juste valeur, ainsi que les gains et pertes sur la réévaluation des régimes de retraite à prestations déterminées. Le fonds de réserve est assujéti à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions en 2023) et nous avons conclu que ce montant était raisonnable selon notre évaluation ORSA. Le solde de notre fonds de réserve est conforme à ce plafond prescrit par la loi. Dans l'éventualité où nous dépassons la limite réglementaire, nous devrions remettre le surplus au gouvernement. À l'exception du fonds de réserve, nous n'affectons pas de capital pour nos activités liées aux programmes de logement. Elles ne présentent en effet pas de risques financiers importants que nous n'atténuons pas déjà autrement.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(en millions)</i>	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Fonds de réserve ¹	124	75
Résultats non distribués	714	714
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	838	789

¹ Exclut l'incidence des éliminations de 2 millions de dollars (3 millions en 2023).

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé supplémentaire pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas, pour nous, de risques qui exigeraient que des réserves en capital supplémentaires soient constituées pour les couvrir.

10. Évaluations à la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur dans le bilan consolidé et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction méthodique entre des intervenants et intervenantes du marché à la date d'évaluation selon la conjoncture du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants et intervenantes du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants et intervenantes du marché agissent dans leur intérêt économique supérieur. L'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers (c.-à-d. des immeubles de placement) tient compte de la capacité d'un intervenant ou d'une intervenante du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant ou à une autre intervenante du marché qui en ferait une utilisation optimale. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

Hiérarchie des justes valeurs

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. Les évaluations à la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1 : Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 : Les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données de niveau 2 incluent les cours obtenus sur des marchés qui ne sont pas considérés comme suffisamment actifs, et les justes valeurs obtenues en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, ce qui permet une utilisation maximale des données de marché directement ou indirectement observables.

Niveau 3 : Les actifs et passifs non notés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale à la juste valeur.

Nous avons mis en place des processus et des contrôles pour veiller à ce que la juste valeur soit évaluée de manière appropriée. L'évaluation des instruments financiers est effectuée par l'équipe d'analyse du rendement des placements du groupe Investissements et Trésorerie. Cette équipe a élaboré des modèles et des méthodes pour déterminer la juste valeur des instruments financiers non notés sur un marché actif, lesquels sont étudiés et surveillés de manière continue. Toutes les évaluations sont soumises à une vérification indépendante des prix (VIP) que gère le Secteur du ou de la chef de la gestion des risques. La VIP est un processus dans le cadre duquel les évaluations sont vérifiées de façon indépendante par rapport à la valeur marchande externe et à d'autres données pertinentes sur le marché de manière continue.

Généralement, l'unité de comptabilisation d'un instrument financier est l'instrument lui-même, et les ajustements de valeur sont appliqués au niveau de l'instrument lui-même, conformément à cette unité de comptabilisation.

Quant aux immeubles de placement, la juste valeur est établie par des évaluateurs externes indépendants ou par nos évaluateurs internes, qui possèdent des compétences professionnelles reconnues et pertinentes.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans le bilan consolidé.

(en millions)	Au 30 juin 2024			Au 31 décembre 2023		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Fair value	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actifs financiers¹						
Placements au coût amorti ²	3 310	3 273	(37)	3 229	3 176	(53)
Prêts au coût amorti ³	280 971	271 351	(9 620)	270 650	261 936	(8 714)
Passifs financiers						
Emprunts au coût amorti ⁴	285 596	276 103	(9 493)	274 757	266 144	(8 613)

¹ Ne comprend pas la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1 541 millions de dollars (1 074 millions au 31 décembre 2023) et les titres acquis dans le cadre de conventions de revente de 800 millions de dollars (700 millions au 31 décembre 2023) comptabilisés au coût amorti, puisque la juste valeur de ces instruments financiers est égale à leur valeur comptable.

² Une tranche de 710 millions de dollars de la juste valeur est classée au niveau 1 (444 millions de dollars au 31 décembre 2023) et une tranche de 2 563 millions de dollars, au niveau 2 (2 732 millions de dollars au 31 décembre 2023).

³ Une tranche de 264 374 millions de dollars de la juste valeur est classée au niveau 2 (255 725 millions au 31 décembre 2023) et une tranche de 6 975 millions de dollars, au niveau 3 (6 211 millions au 31 décembre 2023).

⁴ Une tranche de 202 878 millions de dollars de la juste valeur est classée au niveau 1 (193 908 millions au 31 décembre 2023) et une tranche de 73 225 millions de dollars, au niveau 2 (72 236 millions au 31 décembre 2023).

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

(en millions)	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Équivalents de trésorerie								
Dépôts bancaires portant intérêt	-	139	-	139	-	172	-	172
Émis par le gouvernement fédéral	-	829	-	829	-	686	-	686
Entreprises ou autres entités	-	3	-	3	-	7	-	7
Total des équivalents de trésorerie	-	971	-	971	-	865	-	865
Placements en valeurs mobilières								
Désignés à la JVRN								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	-	21	-	21	-	18	-	18
Provinces ou municipalités	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays souverains et entités connexes	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de capitaux propres								
Parts dans une société en commandite	-	-	44	44	-	-	51	51
Total des titres désignés à la JVRN	-	21	44	65	-	18	51	69
Désignés à la JVAERG								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	3 485	4 094	-	7 579	2 261	5 044	-	7 305
Émis par le gouvernement fédéral	6 468	2 109	-	8 577	7 587	1 771	-	9 358
Provinces ou municipalités	3 564	254	-	3 818	2 685	465	-	3 150
Pays souverains et entités connexes	332	37	-	369	282	67	-	349
Total des titres désignés à la JVAERG	13 849	6 494	-	20 343	12 815	7 347	-	20 162
Prêts désignés à la JVRN	-	33	-	33	-	54	-	54
Prêts obligatoirement désignés à la JVRN	-	11	483	494	-	12	446	458
Instruments dérivés	-	3	-	3	-	161	-	161
Immeubles de placement	-	-	398	398	-	-	398	398
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	13 849	7 533	925	22 307	12 815	8 457	895	22 167
Passif								
Emprunts désignés à la JVRN	-	(165)	-	(165)	-	(219)	-	(219)
Instruments dérivés	-	(13)	(55)	(68)	-	(8)	(47)	(55)
Total des passifs comptabilisés à la juste valeur	-	(178)	(55)	(233)	-	(227)	(47)	(274)
Actifs nets comptabilisés à la juste valeur	13 849	7 355	870	22 074	12 815	8 230	848	21 893

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, nous déterminons si des reclassements ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à chaque date de clôture. Les transferts dépendent de critères de classification interne fondés sur des variables comme l'observabilité des prix et les volumes d'opérations sur le marché à chaque date du bilan. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2024, il y a eu des transferts de 2 142 millions de dollars du niveau 2 au niveau 1 et de 663 millions de dollars de transferts du niveau 1 au niveau 2 (2 289 millions et 3 067 millions, respectivement, pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2023).

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et désignés au niveau 3.

<i>(en millions)</i>	Placements en valeurs mobilières à la JVRN	Prêts à la JVRN	Immeubles de placement	Instruments dérivés	Total
Juste valeur au 1^{er} janvier 2024	51	446	398	(47)	848
Achats/émissions	-	50	-	-	50
Gains (pertes) nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	(1)	8	-	(8)	(1)
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(6)	(21)	-	-	(27)
Juste valeur au 30 juin 2024	44	483	398	(55)	870
Juste valeur au 1^{er} janvier 2023	78	344	402	(34)	790
Achats/émissions	-	117	-	-	117
Gains (pertes) nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	-	13	13	(13)	13
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(27)	(28)	(17)	-	(72)
Juste valeur au 31 décembre 2023	51	446	398	(47)	848

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les placements en valeurs mobilières, les prêts et les instruments dérivés et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Ne tiennent compte que des gains latents liés aux actifs détenus à la clôture des périodes respectives.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur les évaluations à la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 30 juin 2024, laquelle peut évoluer de manière importante pendant les périodes ultérieures. Les techniques et les données non observables sur lesquelles se fonde l'évaluation des éléments classés au niveau 3 au 30 juin 2024 n'ont pas changé de manière significative depuis le 31 décembre 2023. La sensibilité de la juste valeur des éléments classés au niveau 3 aux variations des données inobservables demeure la même que celle qui a été utilisée pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

11. Placements en valeurs mobilières

Qualité du crédit

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit de nos équivalents de trésorerie et placements en valeurs mobilières selon notre système de notation interne. Les montants figurant dans le tableau correspondent aux valeurs comptables brutes.

(en millions)	Au 30 juin 2024						Au 31 décembre 2023					
	AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Inférieur à BBB-	Total	AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Inférieur à BBB-	Total
Équivalents de trésorerie	888	428	977	-	-	2 293	686	303	844	-	-	1 833
Placements en valeurs mobilières¹												
Désignés à la JVRN	21	-	-	-	-	21	18	-	-	-	-	18
Désignés à la JVAERG	9 523	4 019	4 154	2 586	61	20 343	10 199	3 708	3 765	2 421	69	20 162
Prêts classés au coût amorti	1 460	1 500	350	-	-	3 310	1 524	1 399	306	-	-	3 229

¹ Les notations internes sont fondées sur des évaluations internes de la solvabilité des contreparties. Ces notations correspondent à celles fournies par les agences de notation, sauf dans les cas où il existe des notations intrinsèques. La notation interne d'une contrepartie ne peut pas être supérieure à la notation intrinsèque la plus élevée attribuée par toute agence de notation. Une notation intrinsèque élimine la supposition d'appui sur une garantie gouvernementale.

Pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés à la JVAERG et au coût amorti s'élevait à 9 millions de dollars au 30 juin 2024 (21 millions au 31 décembre 2023), avec un gain correspondant de 5 millions de dollars et un gain de 12 millions de dollars comptabilisé en gains (pertes) nets sur les instruments financiers au cours des trois mois et des six mois clos le 30 juin 2023, respectivement (perte de 13 millions de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023).

12. Prêts

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux prêts.

Six mois clos le 30 juin 2024

(en millions)	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie					Solde à la clôture de la période	
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissement	Pertes de crédit attendues	Intérêts capitalisés	Transferts ¹		
Désignés à la JVRN										
Programmes d'octroi de prêts	494	(34)	42	8	-	-	-	-	-	510
Prêts liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire	18	(9)	8	-	-	-	-	-	-	17
Total des prêts désignés à la JVRN	512	(43)	50	8	-	-	-	-	-	527
Classés au coût amorti										
Prêts liés au Programme des OHC	255 130	(22 230)	31 378	-	23	-	-	-	-	264 301
Programmes d'octroi de prêts ²	12 616	(336)	2 202	(96)	12	7	64	-	-	14 469
Prêts aux termes du PAPHA	2 866	(690)	-	-	-	-	-	-	-	2 176
Prêts liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire	38	(16)	-	-	4	(1)	-	-	-	25
Total au coût amorti	270 650	(23 272)	33 580	(96)	39	6	64	-	-	280 971
Total	271 162	(23 315)	33 630	(88)	39	6	64	-	-	281 498

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement. Ils sont donc classés au coût amorti.

² Les variations de la juste valeur des prêts au coût amorti sont liées aux pertes comptabilisées immédiatement après l'avance initiale des prêts consentis à une valeur inférieure à la valeur marchande.

Douze mois clos le 31 décembre 2023

(en millions)	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie					Solde à la clôture de la période	
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissement	Pertes de crédit attendues	Intérêts capitalisés	Transferts ¹		
Désignés à la JVRN										
Programmes d'octroi de prêts	455	(51)	101	18	-	-	-	(29)	494	
Prêts liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire	14	(12)	16	-	-	-	-	-	18	
Total des prêts désignés à la JVRN	469	(63)	117	18	-	-	-	(29)	512	
Classés au coût amorti										
Prêts liés au Programme des OHC	255 903	(46 040)	45 225	-	42	-	-	-	255 130	
Programmes d'octroi de prêts ²	9 807	(594)	3 397	(109)	5	(2)	83	29	12 616	
Prêts aux termes du PAPHA	3 449	(583)	-	-	-	-	-	-	2 866	
Prêts liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire	48	(40)	-	-	14	16	-	-	38	
Total au coût amorti	269 207	(47 257)	48 622	(109)	61	14	83	29	270 650	
Total	269 676	(47 320)	48 739	(91)	61	14	83	-	271 162	

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement. Ils sont donc classés au coût amorti.

² Les variations de la juste valeur des prêts au coût amorti sont liées aux pertes comptabilisées immédiatement après l'avance initiale des prêts consentis à une valeur inférieure à la valeur marchande.

Nous avons la certitude de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2023) auprès des divers ordres de gouvernement, par l'intermédiaire de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL ou par une sûreté de premier rang représentant la seule source de remboursement de nos prêts dans le cadre du Programme des OHC et du PAPHA.

Pertes de crédit attendues

Le total des engagements de prêt inutilisés au 30 juin 2024 était de 8 430 millions de dollars (9 028 millions au 31 décembre 2023), dont 8 031 millions étaient assujettis aux pertes de crédit attendues sur 12 mois (8 549 millions au 31 décembre 2023) et 1 million de dollars (2 millions au 31 décembre 2023) sont des engagements en cours sur des prêts initiés, dépréciés ou achetés.

Au 30 juin 2024, la provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de prêt inutilisés était de 11 millions de dollars (25 millions au 31 décembre 2023) et la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts était de 51 millions (57 millions au 31 décembre 2023). Nous incluons la variation de la provision pour pertes de crédit attendues dans les gains (pertes) nets sur instruments financiers.

13. Emprunts

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux emprunts.

Six mois clos le 30 juin 2024

(en millions)	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Accroissement et autres	Éliminations	
Désignés à la JVRN							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	219	-	(57)	3	-	-	165
Classés au coût amorti							
Obligations hypothécaires du Canada	254 389	31 368	(22 127)	-	23	(3)	263 650
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	17 502	10 995	(8 721)	(68)	62	-	19 770
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPHA	2 866	-	(690)	-	-	-	2 176
Total au coût amorti	274 757	42 363	(31 538)	(68)	85	(3)	285 596
Total	274 976	42 363	(31 595)	(65)	85	(3)	285 761

Douze mois clos le 31 décembre 2023

(en millions)	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Accroissement et autres	Éliminations	
Désignés à la JVRN							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	374	-	(162)	7	-	-	219
Classés au coût amorti							
Obligations hypothécaires du Canada	254 897	45 204	(45 727)	-	42	(27)	254 389
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	15 424	13 831	(11 755)	(80)	82	-	17 502
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPHA	3 449	-	(583)	-	-	-	2 866
Total au coût amorti	273 770	59 035	(58 065)	(80)	124	(27)	274 757
Total	274 144	59 035	(58 227)	(73)	124	(27)	274 976

Lorsque nous détenons des OHC jusqu'à l'échéance ou en achetons sur le marché primaire, nous éliminons les flux de trésorerie connexes de l'état consolidé des flux de trésorerie. Au cours des six mois clos le 30 juin 2024, nous avons exclu un montant de 103 millions de dollars (117 millions pour les six mois clos le 30 juin 2023) pour les OHC arrivées à échéance des « Remboursements » dans le tableau ci-dessus (313 millions pour les 12 mois clos le 31 décembre 2023) ainsi que des « Placements en valeurs mobilières – ventes et échéances » dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Au cours des six mois clos le 30 juin 2024, nous avons aussi exclu un montant de 10 millions de dollars (11 millions pour les six mois clos le 30 juin 2023) d'achats d'OHC sur le marché primaire provenant d'émissions présentées dans le tableau ci-dessus (21 millions pour les 12 mois clos le 31 décembre 2023) et de placements en valeurs mobilières – achats dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

Pouvoirs d'emprunt

La ministre des Finances approuve chaque année notre plan d'emprunt de même qu'elle établit les limites et les modalités des emprunts, notamment les emprunts sur les marchés de capitaux et les emprunts auprès du gouvernement du Canada dans le cadre des activités liées aux programmes de logement et de financement hypothécaire.

En 2024, les limites s'appliquant à nos emprunts à court terme et à long terme en cours s'élèvent respectivement à 7,0 milliards de dollars et à 6,5 milliards de dollars (6,5 milliards de dollars et 6,5 milliards de dollars au 31 décembre 2023). Le montant réel des emprunts à court terme en cours au 30 juin 2024 s'est établi à 1,6 milliard de dollars (939 millions au 31 décembre 2023). Le montant réel des emprunts à long terme contractés au cours des périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2024 s'élevait à 782 millions de dollars et à 2,1 milliards de dollars, respectivement (2,4 milliards au 31 décembre 2023).

14. Produits et charges liés aux instruments financiers

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains nets (pertes) sur les instruments financiers comptabilisés à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

(en millions)	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Instruments financiers désignés à la JVRN				
Prêts	-	-	-	1
Emprunts	(2)	2	(3)	(1)
Total des instruments financiers désignés à la JVRN	(2)	2	(3)	-
Instruments financiers obligatoirement désignés à la JVRN				
Titres de capitaux propres	-	(3)	(2)	3
Instruments dérivés	(61)	80	(178)	85
Prêts	7	2	8	1
Total des instruments financiers obligatoirement désignés à la JVRN	(54)	79	(172)	89
Titres de créance désignés à la JVAERG ¹	5	(125)	92	(168)
Prêts classés au coût amorti ²	(70)	(34)	(123)	(51)
Emprunts classés au coût amorti ³	25	19	68	34
Pertes de crédit attendues sur les actifs financiers	23	(17)	32	(1)
Total	(73)	(76)	(106)	(97)

¹ Comprend un gain de change de 50 millions de dollars et de 167 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2024 (perte de 100 millions et de 105 millions, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2023) attribuable à la conversion des titres de créance libellés en dollars américains.

² Comprend des pertes sur prêts comptabilisées immédiatement après l'avance initiale de 56 millions de dollars et de 96 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2024 (19 millions et 31 millions pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2023) et l'amortissement des pertes nettes différées de 14 millions de dollars et de 27 millions de dollars, respectivement, pour les trois et six mois clos le 30 juin 2024 (15 millions et 20 millions pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2023).

³ Comprend des gains de 25 millions de dollars et de 68 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2024 (19 millions et 34 millions, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2023) provenant de l'émission d'emprunts.

Pertes nettes différées sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les pertes nettes différées sur les instruments financiers pour certains prêts liés aux programmes d'octroi de prêts non comptabilisés à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

(en millions)	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	468	303	433	263
Pertes nettes différées sur les instruments financiers comptabilisées au cours de la période	38	43	86	88
Pertes nettes sur les instruments financiers comptabilisées au cours de la période	(14)	(15)	(27)	(20)
Solde à la clôture de la période	492	331	492	331

15. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change. Malgré les changements de la conjoncture économique et des conditions du marché, il n'y a eu aucun changement important de notre évaluation et de notre gestion du risque de marché au cours des six mois clos le 30 juin 2024.

Risque de change

Nous nous exposons au risque de change en raison des placements que nous détenons dans des titres libellés en monnaies étrangères. Nos politiques internes limitent les placements libellés en monnaies étrangères et exigent la pleine couverture économique du risque de change. Au 30 juin 2024, nous détenons 4 286 millions de dollars de titres de créance libellés en dollars américains (4 127 millions au 31 décembre 2023), que nous constatons à titre de placements en valeurs mobilières à la JVAERG ou à la JVRN.

Valeur à risque (VAR)

Nous évaluons le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné. La VAR pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau qui suit. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés des obligations et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(en millions)	Assurance prêt hypothécaire		Financement hypothécaire	
	30 juin 2024	31 décembre 2023	30 juin 2024	31 décembre 2023
Placements en valeurs mobilières :				
Risque de taux d'intérêt sur les titres de créance				
Titres libellés en dollars canadiens	165	187	73	78
Titres libellés en dollars américains	81	86	-	-
Incidence de la diversification	1	(1)	-	-
VAR totale	247	272	73	78

Sensibilité aux taux d'intérêt

Nous évaluons le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités liées aux programmes de logement en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Quant aux instruments financiers des activités liées aux programmes de logement désignés à la JVRN et aux instruments dérivés, nous avons établi qu'une variation nette de 200 points de base (pb) des taux d'intérêt sur la juste valeur au 30 juin 2024 ne serait pas importante après la prise en compte des instruments dérivés.

Les instruments financiers évalués au coût amorti pour les activités liées aux programmes de logement sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur au 30 juin 2024.

(en millions)	Au 30 juin 2024 Variation des taux d'intérêt		Au 31 décembre 2023 Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Augmentation (diminution) de la juste valeur de l'actif net ¹	(745)	616	(694)	572

¹ La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

16. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Nous présentons une description complète du risque de crédit lié à nos instruments financiers et de la manière dont nous gérons ce risque à la note 19 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Il n'y a pas eu de changement significatif de la nature des risques et de la façon dont nous les gérons au cours de la période de trois mois et six mois close le 30 juin 2024.

17. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente les charges, les réévaluations et les cotisations des régimes de prestations déterminées.

Trois mois clos le 30 juin

(en millions)	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Coût des services rendus	9	6	-	-
Charges d'intérêts nets (produits)	-	(1)	1	2
Charges comptabilisées en résultat net	9	5	1	2
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	33	(17)	1	(1)
Rendement de l'actif des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes ¹	(13)	4	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (perte)²	20	(13)	1	(1)
Cotisations de la SCHL	1	6	1	1
Cotisations du personnel	9	9	-	-
Total des cotisations	10	15	1	1

¹ Le taux de rendement de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de l'actif des régimes pour la période de trois mois close le 30 juin 2024 s'est établi à 0,60 % (1,51 % au 30 juin 2023).

² Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Six mois clos le 30 juin

<i>(en millions)</i>	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Coût des services rendus	18	17	-	-
Charges d'intérêts nets (produits)	(1)	(4)	2	3
Charges comptabilisées en résultat net	17	13	2	3
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	137	(86)	4	(4)
Rendement de l'actif des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes ¹	16	125	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (perte)²	153	39	4	(4)
Cotisations de la SCHL	5	14	2	2
Cotisations du personnel	14	14	-	-
Total des cotisations	19	28	2	2

¹ Le taux de rendement de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de l'actif des régimes pour la période de six mois close le 30 juin 2024 s'est établi à 3,34 % (7,18 % au 30 juin 2023).

² Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Nous déterminons le taux d'actualisation d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires, en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations. Le taux d'actualisation utilisé pour réévaluer les obligations au titre des prestations déterminées au 30 juin 2024 était de 5,0 % (4,6 % au 31 décembre 2023).

18. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le 30 juin		Six mois clos le 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Charge d'impôt exigible	163	145	364	251
Charge d'impôt différé afférente à la naissance et à la résorption d'écarts temporaires	(44)	(38)	(119)	(34)
Total de la charge d'impôt comptabilisée en résultat net	119	107	245	217
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers désignés à la JVAERG	7	(62)	(26)	13
Reclassement en résultat net des pertes nettes latentes des exercices antérieurs réalisés pendant l'exercice	11	11	14	18
Produits (charges) de financement de l'assurance pour les contrats d'assurance émis	5	2	10	(10)
Gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées	3	(2)	24	5
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global	26	(51)	22	26
Total	145	56	267	243

19. Transactions entre parties liées

Nous avons différé et amorti des droits versés au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. En assurance prêt hypothécaire, ces droits réduiront la MSC au moment de la comptabilisation initiale et seront ensuite amortis sur la période de couverture prévue de nos contrats d'assurance, avec des montants compensatoires équivalents aux produits des activités d'assurance et aux charges liées à l'administration de l'assurance au cours de la période. Ce montant s'est établi à 5 millions de dollars et à 11 millions de dollars pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2024 (4 millions et 8 millions pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023). Pour le financement hypothécaire, ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, s'élèvent à 8 millions de dollars et à 15 millions de dollars pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2024 (7 millions et 15 millions pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023). Toutes les autres informations sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournies dans les notes pertinentes.

20. Engagements et passifs éventuels

Au 30 juin 2024, nos obligations financières contractuelles au titre des programmes de logement, qui s'échelonnent sur des périodes d'au plus 25 ans, s'élevaient à 9 641 millions de dollars (9 304 millions de dollars au 31 décembre 2023) et nos autres obligations contractuelles jusqu'en 2029 s'élevaient à 317 millions de dollars (280 millions de dollars au 31 décembre 2023).

Nous détenons la trésorerie et les équivalents de trésorerie suivants qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des programmes respectifs :

<i>(en millions)</i>	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Fonds d'innovation pour le logement locatif abordable	32	35
Programme de prêts pour la construction d'appartements (PPCA)	802	757
Fonds pour le logement abordable (FLA)	467	209
Prêt direct – couvert économiquement	139	172
Total	1 440	1 173

20240625-002A

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL à l'adresse www.schl.ca ou composez le 1-800-668-2642.

SCHL.ca



Canada

